

Le Placoteux

VOLUME 46, ÉDITION 29
24 PAGES

En vacances
sous
l'ouragan

Cure minceur
pour le projet de
regroupement, p. 5

Un Maxi à
La Pocatière?, p. 7



SUPER TÉNÉRÉ
1200 2024



PLUSIEURS MODÈLES
DISPONIBLES
POUR LES VACANCES

TRACER 9 GT
2024



MT10 2023
NEUVE



RABAIS VACANCES DE
1 700\$*

* Détails chez



TECH
MINI-MÉCANIQUE

196, ch. Haut de la Rivière
Saint-Pacôme

418 852-2922

www.techminimecanique.com

4093H2924

CENTURY 21.

Nord-Sud

AGENCE IMMOBILIÈRE

COURTIER IMMOBILIER

Pour un SERVICE en OR!
Plus de 20 ans d'expertise.

Vous voulez VENDRE ou ACHETER?
Contactez-moi!



FRANCE ROY 418 603-2121
901, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

Clinique auditive
Kamouraska
MAGGIE CARON AUDIOPROTHÉSISTE

Prenez soin de la
santé de vos oreilles!

Dépistage auditif offert sans
frais en tout temps.

418 308-1489

489, ave D'Anjou
Saint-Pascal

La puissance d'un groupe

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!

Olivier Dionne, conseiller aux ventes
418 714-7707

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)

418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com



0180H2624

0008H0624

0008H1724



presse@leplacoteux.com

Un déficit plus élevé à Québec

JOSÉ SOUCY

À la suite de l'annonce d'une révision à la hausse du déficit de 1,2 milliard \$ pour l'année 2023-2024, le Parti conservateur du Québec demande à François Legault de remanier son conseil des ministres et d'écarter Éric Girard, puisque celui-ci manquerait de transparence et multiplierait les mauvaises prédictions financières. Localement, Mathieu Rivest a défendu son gouvernement.

Les résultats préliminaires présentés récemment dans le Rapport sur la situation financière du Québec indiquent en effet que le Québec a enregistré un déficit budgétaire de 7,5 milliards de dollars (soit 1,3 % du PIB) pour l'ensemble de l'exercice financier 2023-2024, ce qui représente une révision à la hausse de 1,2 milliard de dollars par rapport au déficit de 6,3 milliards \$ prévu en mars 2024.

« Le ministre a visiblement tenté d'en dissimuler une aux Québécois, puisqu'il en a fait l'annonce un vendredi en fin de journée, révélant du même souffle son incompétence », a déclaré Éric Duhaime.

Les raisons invoquées par Québec

Selon Québec, c'est l'incertitude économique qui a entraîné une révision du solde budgétaire, ce qui a provoqué une baisse de 1,1 milliard de dollars des reve-

nus autonomes. Cette baisse résulterait aussi d'une diminution de 594 millions de dollars de l'impôt des particuliers, due principalement à l'évolution moins favorable des gains en capital et des revenus des particuliers en affaires, constatée à la suite du traitement des déclarations de revenus de l'année d'imposition 2023.

Les dépenses ont aussi progressé plus rapidement que les revenus, affichant une croissance de 2,2 %, cette évolution étant attribuable en grande partie aux dépenses des portefeuilles (2,5 %), notamment celles de la santé et des services sociaux, de la famille, et de l'enseignement supérieur.

« La stagnation de l'activité économique au Québec, en partie attribuable à des facteurs temporaires tels que les conditions météorologiques difficiles, les



Éric Girard. Photo : Facebook

importants feux de forêt, et les grèves dans les secteurs public et parapublic, ainsi que la baisse des deux premiers taux d'imposition sur le revenu des particuliers, annoncée dans le budget 2023-2024 pour améliorer le revenu disponible des Québécois, ont eu pour effet de modérer la croissance des revenus autonomes », a déclaré Éric Girard, ministre des Finances.

Contacté par Le Placoteux à ce sujet, le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest croit, à l'instar de son collègue aux finances, que l'actuelle situation budgétaire du Québec est temporaire. « La situation financière constatée dans ce rapport

reflète en partie le contexte de stagnation économique dans lequel le Québec évolue depuis un certain temps. La hausse du déficit ne remet toutefois pas en question le plan de notre gouvernement pour retourner à l'équilibre budgétaire au plus tard en 2029-2030. Nous sommes au travail depuis mars dernier pour optimiser l'action de l'État, et nous poursuivons l'examen de l'ensemble des dépenses gouvernementales afin d'identifier des sources d'économies », a-t-il expliqué, en rappelant au passage que la situation économique dans la circonscription était bonne.

Éric Duhaime a des doutes

Le chef conservateur a émis quant à lui des doutes concernant les prévisions d'Éric Girard: « Peut-on vraiment croire le ministre sur son déficit record de 11 milliards annoncé pour cette année, alors qu'il s'était trompé de 366 % en seulement quatre ou cinq mois? Aurait-il dû nous annoncer, lors du budget, un déficit record pour cette année de 13 milliards et plus? Nous redemandons au premier ministre de remanier son conseil des ministres au plus vite, afin d'enlever ce maillon faible avant qu'il ne cause plus de dommages à nos finances publiques et à la crédibilité financière de l'État du Québec », a conclu Éric Duhaime.

NISSAN SENTRA MANIA
Jusqu'au 31 juillet

Sentra 2024 | Location 24 mois
2,49%*

*Exclus le modèle S. Détails en concession.

MONTMAGNY NISSAN 418 248-3400 **Texto : 581 803-8154**
133, boul. Taché Ouest Montmagny
MONTMAGNYNISSAN.COM

MONTMAGNY NISSAN OFFRE DE L'ÉTÉ

Achetez un véhicule usagé:
1 changement d'huile sur 2 GRATUIT!

Achetez un véhicule neuf:
Premier changement d'huile gratuit et 1 changement d'huile sur 3 GRATUIT!

*Des conditions s'appliquent, ne peut être jumelé à aucune autre offre.
*Jusqu'au 2 août 2024.



redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

Geneviève Caron et Frédéric Dubé ont vécu l'ouragan Beryl de l'intérieur

La famille de Geneviève Caron et Frédéric Dubé de La Pocatière a vécu l'ouragan Beryl de l'intérieur lors d'un périple au Texas. Bien que tout se soit bien terminé, la famille a vécu la situation en devant apprivoiser l'angoisse de l'inconnu.

Le couple et leurs trois grands enfants, tous dans la vingtaine, sont partis de Québec le 25 juin pour un vol vers Houston. « Nous avons commencé nos vacances à San Antonio, c'était fantastique. Nous avons visité South Padre Island et Boca Chica pour voir les installations de SpaceX. C'était impressionnant de voir les grues géantes juste au-dessus de notre campeur », se souvient Frédéric.

Le voyage s'est poursuivi agréablement. Ils ont exploré Corpus Christi avant de continuer vers Galveston, avec sa magnifique plage et ses maisons sur pilotis. Cependant, le 6 juillet, une alerte sur leurs téléphones a bouleversé leurs plans. « Nous avons reçu une notification d'alerte pour l'ouragan Beryl, indiquant des risques importants d'inondations »,

raconte Geneviève.

Décidant de ne pas prendre de risques, ils ont quitté Galveston pour remonter vers Houston. « Nous étions censés nous rendre au Johnson Space Center de la NASA le 8 juillet pour une visite spéciale VIP, mais notre activité a été annulée à cause de l'ouragan, note Geneviève avec une pointe de déception. Le voyage était en grande partie planifié pour cette visite avec nos enfants. Nous avons décidé de nous rendre quand même à la NASA, et ils ont pu nous offrir une petite visite. C'était mieux que rien. »

La nuit du 7 au 8 juillet a été marquée par des turbulences intenses dans le véhicule récréatif loué par la famille. « C'était comme être dans un avion avec de grosses turbulences, ça brassait pas mal.



Voir un tel ciel n'est pas très rassurant. Photo : Geneviève Caron

Notre plus jeune dormait quand même à poings fermés, mais les deux plus vieux ont été réveillés plusieurs fois, ajoute Frédéric. Les arbres tombaient, il y avait des arcs électriques, nous avons perdu l'électricité. Nous fonctionnions uniquement au propane, ce qui rendait la situation encore plus spéciale. »

Le lendemain, alors que la tempête se calmait et qu'ils avaient retourné leur véhicule récréatif, ils ont découvert à l'aéroport que leur vol de retour était annulé, et que l'hôtel près de l'aéroport n'avait plus d'électricité et ne prenait pas de clients.

« Nous étions vraiment dans la rue, pris au dépourvu. Heureusement, la compagnie de location du motorisé a accepté de nous le laisser. Le propriétaire a vraiment été gentil. Même lui avait subi des dégâts importants à sa maison et à son camion », renchérit Geneviève.

Les jours suivants ont aussi été particuliers, avec une nuit dans un camping sans électricité et la nécessité de trouver du gaz propane. Heureusement, tout s'est bien déroulé. Probablement la magie de l'attitude positive et du mode « solution »!

Une famille résiliente

Le périple au Texas de la famille, bien que mouvementé, a montré la résilience de ses membres.

MARC LAROUCHE

« C'était impressionnant de rouler sur des routes inondées, et de voir les dégâts causés par l'ouragan, raconte Frédéric. Nous avons vu des toits de stations-service arrachés, et des branches d'arbres coupées. » Malgré les difficultés, tous ont gardé le moral. « Les gens ici ont été très gentils et compréhensifs, souligne Geneviève. Nous avons reçu beaucoup d'aide, et il n'y avait pas d'animosité, même dans des moments de stress. »

Geneviève et Frédéric sont reconnaissants d'avoir pu vivre cette expérience en famille. « Nous avons l'habitude de voyager ensemble chaque été, et cette aven-

ture nous a encore plus rapprochés, dit Geneviève. Même avec de grands enfants, c'est important de continuer ces traditions. »

Ce voyage a été une leçon de résilience et d'adaptation. « C'était notre premier ouragan en plein cœur de l'action. Nous avons déjà vécu des restes d'ouragan au Nouveau-Brunswick en 2014, mais rien de comparable à ce que nous avons vécu au Texas. »

Malgré les défis, ils restent optimistes et ne sont pas découragés de voyager. « L'année prochaine, nous irons en Californie, mais cette fois en couple, révèle

Geneviève avec un sourire. Nos enfants ont également attrapé le virus du voyage, et planifient leurs propres aventures. »

Les aléas de l'ouragan les ont forcés à prolonger leur voyage de six jours. Ironie du sort, quelques minutes à peine après cette entrevue, le couple a reçu une notification de la compagnie aérienne leur disant que leur vol de retour du 11 juillet était annulé, et reporté deux jours plus tard. « On va vivre ce qu'on doit vivre »,

conclut Geneviève, qui racontera certainement son expérience à ses étudiants du Cégep de La Pocatière cet automne.

Cette aventure au Texas restera gravée dans leurs mémoires comme une preuve de leur capacité à surmonter les obstacles ensemble. « Nous avons beaucoup appris, et nous nous en souviendrons avec le sourire, conclut Frédéric. Rien ne peut nous empêcher de découvrir le monde. »



Le couple a dû composer avec l'inconnu. Photo : Geneviève Caron

Le Placoteux

L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

En raison des vacances annuelles,
il n'y aura pas d'édition papier **durant 2 semaines**,
soit les 29 juillet et 5 août 2024.

**Les bureaux seront fermés du 22 juillet
au 2 août inclusivement.**

9096M2824_5

Mais durant les vacances, retrouvez les nouvelles au quotidien sur

Le Placoteux

.com

Bonnes vacances!

Campagne de prévention pour le milieu agricole

La CNESST lance une campagne de prévention pour le secteur agricole, mettant l'accent sur la sécurité pendant les récoltes, période exigeante et propice aux accidents. En 2023, 890 accidents et maladies professionnelles ont été recensés, dus à des chutes, des malaises liés à la chaleur, des contacts avec des pièces en mouvement et des troubles musculosquelettiques.

La prévention passe par une identification, une correction et un contrôle des risques présents dans les milieux de travail. Les méthodes incluent des horaires

de travail permettant des périodes de repos adéquates, des pauses fréquentes pour se dégourdir, une hydratation régulière et des pauses à l'ombre, des aires de travail sécurisées, et une utilisation de machinerie avec des protecteurs en bon état.

Le secteur agricole doit également respecter les normes du travail, veiller à la prévention du harcèlement psycho-

logique, et se conformer aux nouvelles exigences de la CNESST. Depuis le 1^{er} juin 2023, l'âge minimal pour travailler est de 14 ans, sauf exceptions dans le secteur agricole sous certaines conditions.

Pour plus d'informations, visitez le site web de la CNESST.

Source: CNESST



LA CHRONIQUE DE

Roméo Bouchard

romeobouchard@hotmail.ca

Le Cirque de la Pointe-Sèche : nature et culture à leur meilleur

Quiconque a assisté à un des trois spectacles précédents du Cirque de la Pointe-Sèche vous dira qu'il en est sorti émerveillé par la magie des lieux et par l'intelligence du spectacle. À elle seule, la passerelle qui nous conduit au site, sous les grands arbres le long des rochers, vaut le billet.

Un cirque de cette qualité dans un village de 300 habitants (Saint-Germain) tient du miracle, et mérite qu'on lui donne les moyens de rayonner dans tout le Québec et, pourquoi pas, dans le monde.

La magie, c'est d'abord la Pointe-Sèche qui sert de scène aux athlètes, cette pointe rocheuse qui rejoint le fleuve au point de rencontre entre Saint-Germain et Saint-André, et qui fut à la fois le site d'un chantier maritime et d'un village disparus (celui des Roy dit Desjardins), le haut-lieu des seigneurs de l'Islet-du-Portage (Saint-André), et le port d'où partaient pour l'Angleterre les bateaux du seigneur Campbell, remplis des pins rouges de la pinière de Sainte-Hélène. Il paraît que c'est aussi là qu'est débarqué Wolfe avec ses soldats, pour brûler la Côte-du-Sud jusqu'à Québec.

C'est au nouveau seigneur de l'endroit, Élyme Gilbert, un globe-trotteur du Cirque du Soleil issu de Lac-Mégantic, que l'on doit cette idée de génie de créer à partir de rien, sur ces lieux mythiques, un cirque original, le premier à s'exécuter en plein air, sur la paroi de quartzite d'un de ces cabourens qui caractérisent le Kamouraska.

En passant, c'est aussi lui qui a restauré l'extravagant Manoir Rankin qui tombait en ruines; qui a pris possession de l'église de Saint-Germain pour en faire le lieu d'entraînement des athlètes du cirque, une école de cirque pour les jeunes, un mur d'escalade, et un atelier de céramique; qui a installé des perchoirs panoramiques où on peut passer la nuit. Lui, mais aussi sa femme, et des équipes venues de partout dans le monde, qu'il a le don d'inspirer par son intuition, son calme et sa joie de vivre.

Nature, culture et agriculture

Il y a 30 ans cette année, lors d'un colloque sur l'avenir de leur village, les citoyens de Saint-Germain avaient choisi de faire de celui-ci « un village de nature, de culture et d'agriculture ». S'ensuivit une explosion de créativité à Saint-Germain et dans les alentours : le Théâtre des Prés, le Symposium de peinture, le premier club de kayak, le rang Mississippi, la Maison du Rendez-vous, la Société des cabourens, le sentier des Cabourens, l'escalade, la multiplication d'ateliers, boutiques et commerces haut de gamme, à Kamouraska particulièrement, et l'Opération Héritage-Kamouraska qui nous a légué le nom de Doux pays.

À cette renaissance culturelle, il faut ajouter la multiplication des petites fermes paysannes (une dizaine à Saint-Germain seulement) qui, à côté des grandes fermes industrielles, alimentent de plus en plus de marchés locaux de grande qualité.

Cette aventure, à laquelle ont collaboré activement plusieurs nouveaux venus dans la région, est venue enrichir un patrimoine naturel et culturel déjà imposant, qui est de plus en plus mis en valeur. Les citoyens de Saint-Germain avaient vu juste : nature, culture et agriculture se rejoignent pour le plaisir de tous. La beauté rend heureux, la nature inspire, et la solidarité fait grandir.

Cette année, le Cirque de la Pointe-Sèche, avec un spectacle intitulé *L'Étranger*, nous invite au cœur des défis actuels de tous les pays du monde : le mélange des cultures.

Payez-vous une soirée au Cirque de la Pointe-Sèche : vous ne le regretterez pas. Ça n'a pas de prix!



Photo : Mirko Fabian – Pixabay

Incendie majeur à Kamouraska

La Ferme Benoit Morneau, située au 83, rang des Côtes à Kamouraska, a été la proie des flammes. L'incendie s'est déclaré le vendredi 5 juillet en avant-midi. Une quarantaine de pompiers ont réussi à maîtriser le brasier en début d'après-midi.

Une étable abritant 200 vaches a été entièrement détruite. Plusieurs animaux n'ont pu être secourus. L'incendie s'est d'abord déclaré dans des silos à grains, pour ensuite se propager aux autres bâtiments. La cause du sinistre est inconnue. (J.S.)



Photo : page Facebook de Daniel Levesque

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

409, rue Taché,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706
Télé. : 418 492-9706

www.leplacoteux.com

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

RS RÉSEAU SÉLECT
MÉDIAS PUBLICITAIRES



Impression **QUÉBECOR**
Média

Distribution
Postes Canada

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Louis Turbide (poste 105)
direction@leplacoteux.com

RÉDACTION
journaliste@leplacoteux.com
Marc Larouche (poste 103)
Rédacteur en chef
José Soucy (poste 104)
Journaliste et webmestre

RÉVISEUR
Éliane Vincent

VENTES
Hélaine Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Marlyse Sambou (poste 102)
administration@leplacoteux.com

PRODUCTION
Marjorie Ouellet (poste 111)
Coordonnatrice
production@leplacoteux.com
Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Marlyse Sambou (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

CARICATURISTE : Métyvié

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Pierre Tirman, président
Gabriel Landry, vice-président
Marjorie Ouellet, secrétaire
Stéphanie Pelletier, administratrice
Philippe Paradis, administrateur

Édition Kamouraska-L'Islet 19 452 copies

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 99\$/année, 55\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.



Fait de plus de 50%
de papier recyclé.
Merci de recycler
ce journal.

La suite de l'étude de regroupement municipal se fera bien à quatre

Comme vous l'apprenait *Le Placoteux* en primeur dimanche, trois municipalités sur sept ont décidé de se retirer du processus de fusion. Le service des communications de la Ville de La Pocatière a confirmé lundi en fin de journée par voie de communiqué que les municipalités de Rivière-Ouelle, de Saint-Denis-De La Boutellerie et de Saint-Pacôme se sont retirées du projet.

MARC LAROUCHE

Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Saint-Onésime-d'Ixworth, Saint-Roch-des-Aulnaies et Ville La Pocatière sont désormais les seules qui poursuivent le projet. Ces décisions ont été prises à la suite des rencontres citoyennes tenues dans chaque municipalité dans la semaine du 17 juin.

«La première partie de l'étude en cours, factuelle, a permis une analyse quant à l'opportunité de procéder à l'érection d'une nouvelle ville, et il s'est dégagé pour les citoyens présents aux séances, et pour nos trois conseils respectifs, qu'un regroupement à sept n'était pas la meilleure option», affirment les maires des trois municipalités dissidentes, ajoutant que ces rencontres publiques leur ont

aussi permis d'expliquer les immenses défis auxquels nos petites municipalités sont confrontées, «dont une augmentation constante de leurs responsabilités, tout en ayant de la difficulté à recruter du personnel d'expérience dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. C'est pourquoi nous continuons à cheminer pour trouver d'autres solutions qui permettront de continuer à rendre les services auxquels nos citoyens ont droit», disent-ils.

Les maires ajoutent avoir apprécié la cordialité, l'ouverture et la franchise que tous ont manifestées lors de nos rencontres à sept. «Nous souhaitons la meilleure des chances aux municipalités restantes dans leur projet de regroupement à quatre.»

La Ville de La Pocatière et les municipalités de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, de Saint-Onésime-d'Ixworth, et de Saint-Roch-des-Aulnaies ont décidé de poursuivre leurs travaux, et ce, malgré les désistements. Les élus sont convaincus que les défis et les enjeux communs sont toujours présents, et qu'il est pertinent et essentiel de finaliser l'étude de regroupement.

Pour les maires toujours impliqués, les deux premières parties complétées de la dite étude, soit le portrait des municipalités et les composantes du projet, prouvent que le regroupement demeure une excellente solution pour les municipalités de l'extrême ouest du territoire.

La direction régionale du Bas-Saint-Laurent du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation continue de soutenir la

démarche, et ajustera les analyses et les calculs en vue de la consultation publique de l'automne, l'objectif étant de respecter le calendrier prévu.

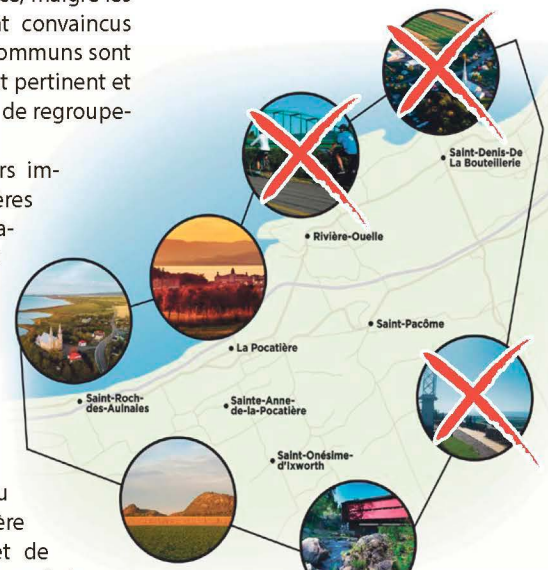


Illustration : Le Placoteux

Ce qu'ils ont dit

S'il faut en croire leurs affirmations, les maires des quatre municipalités restantes dans le projet demeurent convaincus du bien-fondé de l'exercice pour leurs populations respectives, et n'ont pas l'intention de jeter l'éponge.

MARC LAROUCHE

«Le regroupement nous apparaît une solution logique et naturelle, puisque nos communautés sont étroitement liées, tant par la proximité de nos territoires, les services et les commerces de proximité utilisés par tous nos citoyens, ainsi que les frontières de certains partenaires, notamment le Centre de services scolaire Rivière-du-Loup-Kamouraska», note Jean-François Pelletier, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et porte-parole du groupe, précisant que les enjeux qui motivent ce regroupement sont toujours d'actualité.

«Notamment le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre qualifiée, ainsi que la mise en place d'équipes spécialisées, le maintien de nos services municipaux à prix abordables, la pérennisation de nos services de proximité, l'amélioration de l'attractivité commerciale, la mise en commun des richesses de chacune de nos municipalités, ainsi qu'une meilleure

représentation politique afin d'accroître notre leadership régional», ajoute-t-il.

Le maire de Saint-Onésime-d'Ixworth, Benoît Pilotto, abonde dans le même sens. «Pour une petite municipalité comme la nôtre, il est de plus en plus difficile d'offrir des services de qualité et de recruter de la main-d'œuvre polyvalente. Nous ne pouvons pas offrir des salaires compétitifs face au marché de l'emploi actuel, et la pression mise sur nos employés est de plus en plus forte. De plus, nous ne pouvons pas augmenter la taxation à outrance. Les données financières que nous aurons à l'automne seront décisives pour les élus de notre municipalité. Personnellement, je ne vois que du positif dans ce regroupement.»

Vincent Bérubé, maire de la ville de La Pocatière, ajoute qu'il est important que les citoyens soient conscients des défis auxquels les municipalités sont confrontées, et des difficultés qu'elles rencontrent

pour assurer la prestation des services. «Les responsabilités des administrations et des élus ont considérablement augmenté. Il ne s'agit plus uniquement de tâches comme le déneigement des rues ou la collecte des déchets. Ils doivent maintenant se pencher sur des questions telles que les relations avec le gouvernement, l'itinérance, la santé, les cyberattaques, etc. De plus, avec le vieillissement de la population, il est crucial d'être attractif pour attirer de jeunes familles. Il est essentiel de penser à l'avenir, et de travailler ensemble pour maintenir et même développer les services de proximité.»

Pour André Simard, maire de Saint-Roch-des-Aulnaies, la graine a été semée. «Il faut maintenant l'arroser pour qu'elle grandisse. Saint-Roch a pris une excellente décision il y a huit ans de se regrouper avec La Pocatière, Sainte-Anne et Saint-Onésime pour le service intermunicipal de sécurité incendie. Il serait impensable de revenir en arrière aujourd'hui, tellement ce fut le meilleur choix. Je me réjouis de pouvoir continuer cette étude avec ces partenaires partageant une même vision d'avenir pour nos popula-

tions.»

La ville de La Pocatière et les municipalités de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, de Saint-Onésime-d'Ixworth et de Saint-Roch-des-Aulnaies gardent donc le cap afin de finaliser l'étude de regroupement.



Jean-François Pelletier, Benoît Pilotto, André Simard et Vincent Bérubé. Photos: Archives Le Placoteux



LES CONCASSÉS DU CAP Inc.

LOCATION de CONTENEUR

Pour TOUS VOS TRAVAUX!
1 877 646-3255 poste 230
www.concassesducap.com

6086H12124



redaction@leplacoteux.com

Les raisons du retrait

Le projet à sept était audacieux. Alors que les regroupements municipaux impliquent en général deux ou trois municipalités, le projet kamouraskois tentait de réunir des entités à l'histoire et à l'identité diverses, dans une aventure inédite, dont personne n'avait déjà fait l'expérience. Les maires de Rivière-Ouelle, de Saint-Denis-De La Boutellerie et de Saint-Pacôme expliquent les raisons de leur décision de s'en retirer.

Rivière-Ouelle

Le maire Louis-Georges Simard a défendu avec ardeur l'idée de regrouper les services municipaux pour soulager la pression exercée sur les employés et les élus. Il explique le retrait par la taille du projet. «Les aspects de représentativité étaient quand même importants, a-t-il expliqué au Placoteux. Rivière-Ouelle se retrouverait fortement minoritaire dans la ville regroupée.» Plusieurs citoyens ont exprimé la crainte de voir leur identité se diluer dans l'ensemble.

Il constate néanmoins que les enjeux restent tout aussi importants, mais il croit que les élus auront la responsabilité de mieux les expliquer, lorsque le moment sera venu de ramener la question à l'ordre du jour. «Dans les rencontres avec les citoyens, nous avons présenté le comment du projet, affirme M. Simard, mais nous n'avons pas consacré assez d'énergie en amont, à en démontrer le pourquoi.»

Le maire se dit convaincu que les informations reçues par les citoyens ont éveillé leur attention sur la nécessité de trouver des solutions. «Une fusion à sept, c'est ambitieux. Pour les quatre municipalités qui restent, ce sera peut-être plus facile, et je leur souhaite d'arriver à une entente, conclut Louis-Georges Simard. Mais il reste clair pour moi que notre fonctionne-

ment actuel, en petites municipalités autonomes, n'est plus gagnant, et qu'il faut continuer à travailler ensemble, même sur des projets plus modestes.»

Saint-Denis-De La Boutellerie

La présentation de l'étude, en juin, s'est déroulée très calmement à Saint-Denis. Au terme de la rencontre, c'est là aussi la représentativité qui est ressortie comme la préoccupation majeure des citoyens. «À 500 dans une nouvelle ville de 10 000 habitants, explique la mairesse Nicole Généreux, Saint-Denis serait représenté par l'équivalent d'un tiers de personne. Nos citoyens se sont demandé qui donc parlerait en leur nom.»

Le taux de taxation aurait aussi grimpé, et la population s'est interrogée sur les réels bénéfices engendrés par le regroupement. Sur ce point, Nicole Généreux est toutefois formelle : même sans regroupement, la structure actuelle de l'organisation municipale va générer une augmentation des coûts que les citoyens devront assumer. «Avec ou sans fusion, les taxes vont augmenter, mais les citoyens nous ont dit préférer une augmentation locale!», affirme-t-elle avec humour.

Si la mairesse Généreux reste convaincue que le système actuel de gestion municipale est voué à disparaître, elle comprend que la diversité des intérêts

de chaque municipalité rend les regroupements délicats. Elle rêve d'un lac-à-l'épaulé soigneusement préparé, où on réfléchirait à une organisation globale : «Penser cette nouvelle ville comme un projet à bâtir, plutôt que comme le démantèlement de ce qui existe.»

Saint-Pacôme

À Saint-Pacôme, la réaction des citoyens a été plus vigoureuse. Les opposants au projet se sont fait entendre le soir de la consultation, mais aussi dans les jours qui ont suivi, dans une *mobilisation* sur les réseaux sociaux dont Le Placoteux a fait état. Devant ce constat, les conseillers pacômien ont choisi la paix sociale. La mairesse Louise Chamberland explique : «La population n'était pas prête à un changement de cette ampleur, et nous ne voulions pas créer une polémique inutile entre ceux qui sont contre et ceux qui sont pour.» On a donc choisi de se retirer du projet.

On continue à réfléchir sur la meilleure façon de rendre à la population les services auxquels elle a droit. Selon la mairesse, la population souhaitait des regroupements de services, et ils ont été réalisés, ce qui permet de gagner un peu de temps. «Pour l'instant, on est capable d'assurer les services, mais les élus et les équipes municipales ne sont pas éternels, et il faut s'assurer que dans l'avenir on le pourra encore.»

Comme son homologue de Rivière-Ouelle, Louise Chamberland considère positif le fait d'avoir amené le sujet de la gouvernance municipale dans l'espace public, et considère qu'il était essentiel de présenter aux citoyens les résultats de l'étude commandée. «Je me serais sentie très mal à l'aise de ne pas présenter le résultat de cette réflexion aux citoyens; il a toujours été clair que la population aurait le dernier mot», conclut-elle.



Louis-Georges Simard, Louise Chamberland et Nicole Généreux sont d'ardents défenseurs des regroupements de services. On les voit ici en février 2024, en compagnie de Nicole Dubé (deuxième sur la photo), directrice générale pour les trois municipalités, qui a depuis démissionné, illustrant de façon éloquentes les difficultés de rétention de main-d'œuvre rencontrées par les municipalités. Photo : Archives Le Placoteux

Les fusions, un enjeu électoral?

Les citoyens opposés au projet de regroupement ont martelé sur les réseaux sociaux que la seule façon de décider de procéder ou non à des regroupements de municipalités était la tenue d'un référendum sur la question, puisqu'aucun des conseils municipaux en place n'avait reçu de mandat clair de la population à cet effet lors des dernières élections municipales.

ÉLIANE VINCENT

S'il est confirmé que seul le gouvernement du Québec a le pouvoir d'imposer un référendum sur une éventuelle fusion municipale, Le Placoteux a tout de même demandé aux trois maires dont la municipalité a quitté le projet kamouraskois si l'élection de 2025 devait porter sur le mandat à donner aux élus de planifier des regroupements. Tous considèrent que non, à peu près pour les mêmes raisons.

Pour Louis-Georges Simard, de Rivière-Ouelle, la question est d'une telle ampleur qu'elle demande beaucoup de communication en amont, pour éveiller les citoyens au défi quasiment impossible de gérer les petites municipalités dans le contexte actuel. «Ce travail-là est déjà amorcé, mais baser une élection sur ce seul enjeu, à mon avis, ce n'est pas gagnant.»

Nicole Généreux, de Saint-Denis, réitère l'importance d'exposer la situation sans détour. Elle rappelle que pour l'instant, les citoyens de Saint-Denis ont encore la possibilité de décider de ne pas fusionner. «La ministre pourrait éventuellement exiger une population minimum pour pouvoir fonctionner comme municipalité», insiste-t-elle. Le défi est d'une telle ampleur que Mme Généreux croit qu'il dépasse le cadre d'une élection.

Quant à la mairesse de Saint-Pacôme, Louise Chamberland, elle est d'avis que c'est précisément la responsabilité des élus d'explorer les solutions possibles aux problèmes concrets de la gouvernance municipale, et de les présenter à la population.

«À partir des informations que les gens recevront, il leur reviendra de prendre une décision éclairée», conclut-elle.



Photo : Leslie Andrachuk - Pixabay

Un Maxi à La Pocatière? Ben oui!

Selon des informations obtenues par *Le Placoteux*, la chaîne Loblaw ouvrirait dans les prochains mois une succursale du supermarché Maxi à La Pocatière. La gestionnaire aux affaires corporatives et aux communications chez Loblaw, Geneviève Poirier, a confirmé qu'un tel projet était à l'étude.

MARC LAROUCHE

« Je tiens à vous confirmer que nous avons effectivement le projet d'ouvrir un Maxi à La Pocatière. Cependant, puisque rien n'est encore signé, je ne peux malheureusement pas vous fournir les détails précis pour le moment », dit-elle.

Maxi exploite déjà un supermarché à Saint-Pascal. L'arrivée de ce concurrent à La Pocatière, qui se démarque par ses bas prix, viendra apporter de la concurrence aux épiceries qui s'y trouvent déjà.



Un projet d'ouverture d'un Maxi est en cours à La Pocatière. Photo: Yapeitso - Wikipedia

La magie de l'intergénérationnel

Le 7 juillet dernier, sous un soleil de plomb, de courageuses futures sorcières et de courageux futurs sorciers ont prêté main-forte à des partenaires de L'ÉcoRéussite de L'Islet-Sud pour retrouver le grimoire interdit qui avait été volé.



Les adeptes de magie blanche ont joué au détective le 7 juillet dernier.

En partenariat avec la Maison des jeunes des Frontières du Sud et Alpaga de Saint-Pamphile, L'ABC des Hauts Plateaux, dont la mission est de prévenir l'analphabétisme dans les MRC de Montmagny et de L'Islet, a organisé une enquête magique nécessitant les talents surnaturels des tout-petits comme des plus grands. Une vingtaine de personnes ont répondu à l'appel, et sont allées à Poudlard de L'Islet-Sud par ce beau dimanche après-midi.

Sur place, ils ont rencontré une bibliothécaire magique, une gitane et une sorcière, en plus de croiser des fleurs carnivores et des plumes volantes, tout en créant des potions magiques, en perçant des codes secrets, et en fouillant dans des œufs de dragon!

Délicatesse, lecture et logique sont les aptitudes qui ont été utilisées pour arriver à retrouver le fameux grimoire interdit dans les Jardins collectifs. Chaque équipe a pris sa mission au sérieux, et est repartie avec un prix de présence mettant en valeur la magie, le jardinage et les activités à faire en famille.

Réalisée avec la participation financière du gouvernement du Québec dans le cadre du programme Québec ami des aînés, cette activité a permis d'encourager la solidarité et le dialogue intergénérationnels.

Source : L'ABC des Hauts Plateaux



Des plantes carnivores étaient même au rendez-vous de cette enquête magique.

ABUS ENVERS DES PERSONNES VULNÉRABLES Arrestation à Saint-Philippe-de-Néri

Les policiers de la Division des enquêtes sur les crimes majeurs de Rimouski ont arrêté récemment une suspecte à la suite d'une enquête concernant des abus envers des personnes vulnérables dans une résidence de la rue Marquis à Saint-Philippe-de-Néri.

Isabelle D'Anjou, une femme de 51 ans de Saint-Gabriel-de-Kamouraska, a comparu au palais de justice de Rivière-du-Loup pour répondre à des chefs de voies de fait simples envers deux victimes. Remise en liberté, elle reviendra devant le tribunal le 30 septembre.

La Sûreté du Québec rappelle que toute information relative à un acte criminel peut être communiquée en tout temps, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1-800 659-4264.

Source : Sûreté du Québec

Nos professionnels

MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS

Peu importe le degré de violence que tu vis. Même si tu ne veux pas quitter ta relation. Même si tu ne veux pas porter plainte. Même s'il ne t'a jamais frappée.

info@lehavredesfemmes.com

418 247-7622

« La joie de vous servir »

Jean-Marie Rossignol

Conseiller en sécurité financière

418 492-3255

Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentés, REER

RAMONAGE • ÉLAGAGE

HAIE DE CÈDRE • POMMIER
GOUTTIÈRE • TERRASSEMENT

**Gustave Kessler
Nadeau**

418 318-2846

**Ramonage Élagage
Kamouraska**

www.ramoneurkamouraska.com
www.elagagekamouraska.com

Envoyez votre lettre ouverte à redaction@leplacoteux.com. Toutes les lettres doivent être signées du prénom, du nom ainsi que de la provenance du signataire. Vous devez fournir votre adresse postale complète et un numéro de téléphone pour vous joindre, qui ne seront toutefois pas publiés. Le recours au pseudonyme est interdit. Idéalement, la lettre ouverte doit contenir un maximum de 400 mots, et nous suggérons de joindre une photo qui illustre vos propos pour notre site web. La direction de l'information pourrait décider de ne pas publier, ou de demander des modifications si des passages sont inexactes ou portent à diffamation. L'opinion du lecteur n'engage que le signataire et non le journal Le Placoteux. Le Journal ne s'engage pas à publier la lettre ouverte à l'édition papier, il se peut qu'elle le soit seulement sur le site web.

Quand le feu détruit une ferme avec ses animaux

Le feu a rasé la ferme familiale de la famille de Benoit Morneau dans le rang des Côtes à Kamouraska. La nouvelle est déjà presque oubliée, mais ayant moi-même été élevé sur une ferme, et ayant vécu de ma ferme à Saint-Germain pendant 20 ans, cette tragédie ne cesse de me hanter.



La ferme de Benoit Morneau durant l'incendie. Photo : page Facebook de Daniel Lévesque

Une ferme qui brûle, c'est plus qu'une maison ou une usine qui passe au feu. Ce que le feu détruit, c'est plus que des bâtiments et un troupeau. Le lien qui unit un fermier et sa famille à sa terre, sa ferme et ses animaux est existentiel, intime, vital. Il s'est créé le plus souvent de père en fils depuis des décennies. Le fermier cultive sa terre et prend soin de ses animaux tous les jours, du matin au soir; il les connaît dans leurs moindres détails; en retour, la terre le nourrit et nourrit ses animaux; ses animaux dépendent de lui, mais il dépend aussi d'eux pour vivre: ils se côtoient tous les jours, année après année, ils se connaissent intimement, par leur nom, leur odeur et leur tempérament, pour ainsi dire. C'est cette union vivante qu'anéantit le feu, et on imagine à peine le vide, la peine et la solitude qu'il laisse. C'est un grand malheur, et un deuil insoupçonné.

Ce malheur vient s'ajouter aux angoisses qui tracassent déjà nombre d'agriculteurs qu'on pousse à grossir, à s'endetter, à se robotiser pour survivre, mais à quel prix humain et mental!

Au-delà de la curiosité, les personnes éprouvées ont droit à notre solidarité. Au-

trefois, les corvées du voisinage venaient en aide aux sinistrés. Aujourd'hui, ce sont plutôt les assurances et les conseillers financiers. Mais ceux-ci ne remplacent pas la compréhension et la solidarité de la communauté. Connaissant la vaillance et

l'engagement du fermier concerné et de sa famille, nous pouvons être assurés qu'ils sauront rebâtir un avenir encore meilleur. Nous le leur souhaitons de tout cœur.

Roméo Bouchard, Saint-Germain

Un Grand McDon de 5166\$ pour la Fondation de l'Hôpital de l'Hôpital

Suite au Grand McDon du 8 mai dernier, le restaurant Mc Donald's de La Pocatière a redonné un montant de 5166\$ à la Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima.

Ce don servira à faire l'achat d'équipements destinés à la santé pédiatrique pour l'hôpital de La Pocatière. La Fondation remercie toute l'équipe du restaurant Mc Donald's, tous les bénévoles qui ont participé au succès de l'activité, et toute la population qui l'a soutenue tout au long de la journée du 8 mai dernier en faisant un achat au restaurant Mc Donald's de La Pocatière.

Source : Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima



Maryse Pelletier, directrice générale de la Fondation, en compagnie de Nathalie Richard, gérante du restaurant Mc Donald's de La Pocatière.

Avis important

NOUVELLE TOMBÉE

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Veillez prendre note que nos heures de tombée sont modifiées en raison du changement dans la distribution du journal.

TOMBÉE PUBLICITÉS : JEUDI À 9H

TOMBÉE ANNONCES CLASSÉES, BLOC-NOTES : MERCREDI À 16H30

Merci de votre collaboration!

Les propriétaires de la Boulangerie Niemand repoussent leur retraite

Après des décennies de dévouement à leur art, Jochen Niemand et Denise Côté avaient décidé de prendre une retraite bien méritée. Cependant, l'amour des habitants de Kamouraska pour leurs produits, et l'afflux constant de touristes ont fait que la demande est restée si forte qu'ils ont décidé de repousser leur retraite et de maintenir la boulangerie ouverte, mais seulement les samedis et dimanches.

MARC LAROUCHE

Visiblement, les deux propriétaires avaient minimisé à quel point leur absence serait ressentie par les habitants et touristes, qui s'étaient habitués à leur pain frais et à leurs pâtisseries uniques depuis 1995. Fondée par Jochen Niemand, un artisan-boulangier venu d'Allemagne, et par Denise Pelletier, une artiste-peintre originaire de Kamouraska, cette boulangerie incarne un rêve devenu réalité.

Depuis des années, les propriétaires et artisans de la boulangerie Niemand se lèvent aux aurores pour préparer leurs produits. Leur engagement envers la qualité, et leur passion pour la boulangerie ont forgé une réputation solide. La boulangerie Niemand est non seulement un lieu où l'on achète du pain, mais aussi un espace de rencontre et de partage.

La boulangerie Niemand est réputée pour ses produits uniques, notamment

les Striezels, une spécialité allemande, ainsi que pour ses pains artisanaux cuits au four traditionnel. Chaque produit est le fruit d'une technique maîtrisée et d'une passion pour la boulangerie. La qualité et l'authenticité sont les maîtres-mots de leur production.

Malgré leurs plans de retraite, Jochen et Denise restent engagés envers leur communauté. Leur décision de maintenir la boulangerie ouverte durant le week-end témoigne de leur dévouement.

Surveillez votre nez! Les samedis et dimanches, sur la rue principale, face à l'église de Kamouraska, l'odeur du bon pain frais vous mènera invariablement vers la Boulangerie Niemand. L'achalandage, qui était déjà important, promet de croître avec cette ouverture limitée, créant un sentiment de rareté et augmentant l'attrait pour leurs produits.



Jochen Niemand et Denise Pelletier. Photo : Julie Houde-Audet

Célébrez 100 ans en roulant avec

Tibo Bicyk

INVENTAIRE • CONSEILS • EXPERTISE



**NORCO
INDIE VLT
ÉLECTRIQUE**

3 500 \$

Rég. 5 000\$

**EVO EBKE
ÉLECTRIQUE**

2 900 \$

Rég. 3 400\$



evo®



**ROCKY MOUNTAIN
SOUL 20**

1 159 \$

**TAXES
INCLUDES**

**HYBRIDE AVP
HC2000**

449 \$

Rég. 549\$



**AVP
ACTION VELO PLUS**

**TAXES
PAYÉES**
sur vélo à
prix régulier
en magasin.

Échange accepté sur certains modèles.

217, rue Louis-Gérard Thibault, L'Islet
418 247-5523

147, Principale, Saint-Pamphile
418 356-0005

info@tibobicyk.com



1210H2924

Actualité



Nos étés

Cette année, à Saint-Pacôme, l'été est ben beau. Des fois chaud, des fois mouillé, des fois frisquet, la nature a l'air d'aimer ça. Dans ma cour, ça verdoie solide. Ça faisait longtemps que mes tomates n'avaient pas eu l'air aussi heureuses, et j'ai mangé la première cerise de terre. Un 7 juillet, c'est tôt pour mon jardin.

ÉLIANE VINCENT

Chacune de mes tournées d'inspection me montre des rocailles luxuriantes, des prés fleuris multicolores, des annuelles prometteuses (je les sème toujours trop tard). Les trois plants de bleuets débordent d'optimisme, la menthe se prend dans les lames de la tondeuse de mon voisin — qui s'en réjouit, parce que « ça sent bon en titi » —, et les fleurs de pavot répandent leurs taches roses dans tous les coins que les pensées sauvages n'ont pas envahis.

Bon, OK, la lavande trentenaire a perdu un peu de son lustre cette année, et le thym s'est éteint là où il luxurait depuis des années. On ne peut pas toujours tout comprendre. J'ai ajouté du fumier de poule, du compost. La lavande a dit merci beaucoup et a ressorti son mauve. Le thym a dit regarde un peu plus bas, j'ai juste démenagé. Et c'est vrai, il est là, et il va très bien merci.

Gratitude, oui, mais...

Oui, vraiment, l'été est ben beau en haut de ma côte. Devant pareille abondance, je m'émerveille, des fois jusqu'aux larmes. Mais une p'tite gêne se mêle à ma gratitude. Une gêne légère, mais tenace.

Parce que, pas si loin de mon village, des forêts brûlent, des routes sont emportées par l'eau. Trop chaud en bas, trop de vent à côté. Le climat s'emballe, les ouragans se lèvent tôt, les morts meurent trop.

Ailleurs, il pleut des bombes, on migre plus vite que son ombre dans des pays qui se cachent derrière des murs. On rebâtit en catimini des dictatures qu'on croyait disparues à jamais. On promet la Lune, et même Mars, et les satellites se lancent à la chaîne. On prend tellement d'avions que les nuages se confondent avec les traînées blanches qui, si elles ne sont même pas chimiques, n'en disent pas moins long sur notre tête dure.



Photo : Couleur - Pixabay

Moi, je marche dans le trèfle en fleurs pour voir si le chèvrefeuille va gagner sa guerre contre les pucerons. L'air sent le miel.

Mais la zénitude et la luxuriance de l'été n'arrivent pas à faire taire ce fichu lutin sur mon épaule, qui me répète, même quand je n'ai pas envie de l'entendre, que j'ai de la chance, trop de chance. Que je ne mérite pas vraiment la paix dans laquelle je baigne, et que la colère climatique va bien

finir par me rejoindre en haut de la côte.

C'est pourquoi je me remplis de cette beauté, pour la porter en moi tant qu'elle durera, et surtout après. Je regarde, de tous mes yeux je regarde, comme Michel Strogoff avant que le sabre chauffé à blanc ne lui enlève la vue. Mais contrairement à la saga de Jules Verne, je ne crois pas que mes larmes changeront quelque chose à la fin de l'histoire.

Serais-je écoanxieuse?

De l'action à La Société des plantes

Récompensée de plusieurs prestigieux prix, la Société des plantes de Kamouraska prépare une saison estivale riche en événements et en découvertes, dont une nouvelle exposition dans la Galerie Végétale.

MARC LAROUCHE

Inaugurée en 2023, la Galerie Végétale est un espace attenant à la verrière où se tiennent les ateliers gourmands. Sa mission est de fusionner l'art et l'agriculture. Accessible lors d'événements spéciaux

et des ateliers gourmands, la galerie est également ouverte en complément des visites guidées de deux heures.

La nouvelle exposition, intitulée *Les soins de la tomate*, sera inaugurée le



Une visite est toujours agréable ! Photo: Facebook: Société des plantes

22 juin. Elle présentera des œuvres de Martine Dupuis, Antoine Berton et Patrice Fortier, des artistes de la maison qui utiliseront le design textile, la macrophotographie et la sculpture pour offrir une vision esthétique, poétique et agronomique de la culture de la tomate.

La Société des plantes et Patrice Fortier participeront à l'exposition *Splendeur de la germination* au Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation de La Pocatière. Cette exposition, qui débutera le 20 juin, mettra en lumière les semences ancestrales.

Les ateliers gourmands sont proposés deux samedis par mois, pour le dîner ou le souper. Après une visite spéciale des jardins, les convives dégustent un repas en plusieurs services, découvrant ainsi comment apprêter les abondances du moment, les parties sous-utilisées des plantes ou des recettes atypiques. L'objectif est de permettre aux participants de maximiser les ressources de leur propre jardin. Ces ateliers, d'une durée de trois heures, ont lieu de mai à octobre et doivent être réservés via le site internet.

Les visites guidées des jardins peuvent être réservées en ligne en versions une heure ou deux heures. Les participants, accompagnés d'un jardinier expérimenté, découvriront des plantes souvent méconnues, et apprendront leur histoire et leurs particularités. Des ateliers thématiques sont aussi proposés tout au long de l'année. Actuellement, les ateliers *Cultiver et récolter son tabac*, *Produire son propre miso*, *Teinture végétale - impression botanique*, et *Produire ses propres semences biologiques* sont accessibles.

La Société des plantes organise également des événements spéciaux, comme celui dédié à l'angélique, lors de la fin de semaine de la Saint-Jean-Baptiste. Cet événement explore la culture, les usages et l'histoire de cette plante, avec des options de dégustation. De même, la fête de la tomate se tiendra lors de la dernière longue fin de semaine de l'été, à la fête du Travail. Tous les détails sont disponibles sur le site Internet de la Société des plantes.

Source : Société des plantes



Musée Maritime du Québec



Bateaux miniatures Leclerc



Territoires de l'âme



Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies



LES PRIX DU PATRIMOINE

Régions de la Capitale-Nationale
et de la Chaudière-Appalaches

LAURÉATS 2024

Conservation et préservation

La municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies pour la restauration de la roue hydraulique du moulin banal de la Seigneurie des Aulnaies.

Porteurs de tradition

Linda Leblanc et Luc Leclerc pour leur savoir-faire en matière de conception de bateaux miniatures, réalisés selon les méthodes traditionnelles.

Interprétation et diffusion

La Web série « Territoires de l'âme » portant sur le Haut Pays : Samuel St-Pierre, Les Productions du Cinéma Libre, Emmanuel Lord ainsi que L'ABC des Hauts Plateaux.

Préservation et mise en valeur du paysage

Le Musée maritime du Québec J.E. Bernier pour l'aménagement de son nouveau parc fluvial et son exposition à ciel ouvert.

Mentions spéciales

- Fleuve | Espace danse pour le film et le projet Marée Noire, le spectacle Êtres de bois et le film Prendre le Nord.
- La municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies pour la restauration de la toiture de la maison du meunier, située au domaine de la Seigneurie des Aulnaies.



MRC de
L'Islet

Crédit : DanielTPhoto



LES Laroucheries

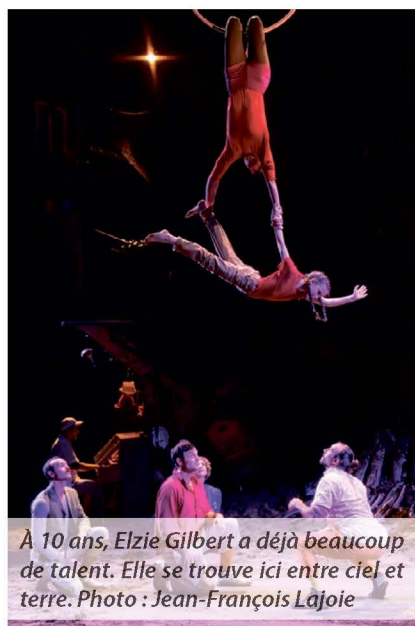


Lui, y connaît ça!

Alors? Vous allez où en vacances, cette année? Plage avec des amis? Camping avec des moustiques? Ma mère détestait le camping. Pour elle, c'était juste un transfert de tâches ménagères dans des conditions préhistoriques: la bouffe, la vaisselle, le ménage, pendant que le paternel jasait dans une chaise soleil, bière à la main.

MARC LAROUCHE

Moi, j'ai l'intention de prendre l'une de mes 12 semaines (!) de vacances pour découvrir la région qui m'accueille depuis 35 ans. Oui, oui, je ne viens pas d'ici. Alors



À 10 ans, Elzie Gilbert a déjà beaucoup de talent. Elle se trouve ici entre ciel et terre. Photo : Jean-François Lajoie

quand vous m'abordez en me jurant qu'on est allé à l'école ensemble...

Moi, j'ai toujours été attiré par les spectacles à grand déploiement. Ma mère me disait qu'avec une plume au c. je ferais une belle autruche. C'est peut-être de là que vient mon amour du strass et des paillettes. Pas le choix, à l'époque, d'aller en voir ailleurs. Et lors de mon premier d'une longue série de voyages à Vegas, après six heures d'avion, j'ai eu l'impression d'être revenu... au Québec!

D'immenses bannières faisaient la promotion de spectacles: *Mystère, Kà, Love, Ö, Michael Jackson* (du Cirque du Soleil), Céline Dion, Véronic Dicaire, et un magicien dont j'oublie le nom, mais qui a disparu depuis, maîtrisant probablement trop bien son art. Tout cela avait un point commun: c'est québécois!

Je me souviens de l'époque où, dans les rues de Baie-Saint-Paul, on riait de Guy Laliberté et de sa «gang de poteux» qui se promenaient sur des échasses en vêtements dont même une friperie n'aurait pas voulu. Ben, il a vécu sa passion

jusqu'au bout, il a fondé le Cirque du Soleil, est allé dans l'espace avec son nez de clown, et pourrait vivre 300 ans sans manquer d'argent.

Toujours est-il que...

Elyme Gilbert, propriétaire du Cirque de la Pointe-Sèche, a longtemps travaillé pour le Cirque du Soleil. Il a jeté l'ancre à Saint-Germain, sur un immense terrain devenu le point central du plateau des spectacles que sa troupe de cirque présente chaque été.

J'ai assisté à la première du spectacle *L'étranger*. Il y avait longtemps que je n'avais vu quelque chose de si divertissant, dans tous les sens du terme, à cinq minutes de chez moi, et en français. Les estrades sont d'anciens conteneurs où les maringouins sont interdits. J'en ai vu un, gros comme, ça, prendre son élan pour se sustenter de mon sang frais. Il s'est effoïré

le dard sur le moustiquaire.

Ce soir-là, la fille d'Elyme, Elzie, dix ans, faisait partie de la distribution. Ses performances, émouvantes au possible, nous ont aussi souvent laissés sur le bout de notre chaise. Elle partage le plateau pour les 48 représentations avec sa sœur Xéanne, huit ans et Oskar Léonard, huit ans, fils du metteur en scène. Les pommes ne sont pas tombées trop loin des arbres. Et dans l'histoire, c'est l'enfant qui fait le pont entre l'étranger qui désire s'intégrer, et les villageois réticents.

Quelquefois, les plus belles découvertes sont à côté de chez nous. En sortant du spectacle *L'étranger*, vous direz certainement d'Elyme: «Lui, y connaît ça!» Dites-lui, il n'est jamais loin. Après tout, ce terrain, c'est le sien! Allez, je vous laisse pour l'été. Cette chronique sera de retour à l'automne. Soyez sages.

Cette chronique vous fait réagir?

Vous avez des commentaires ou des suggestions?

Écrivez-moi à journaliste@leplacoteux.com. Réponse assurée.

Vrille art actuel accueille sa deuxième résidence de création

Vrille art actuel annonce la deuxième résidence de création de sa programmation estivale 2024, *Cultivar: faire terroir*. En effet, du 18 juillet au 4 août, la ferme 40 Arpents accueillera la famille Carrier-Bouchard pour la réalisation du projet *De la terre à la table*.

Le public est convié à une soirée de projection en plein air le lundi 22 juillet à 19 h 30 à la ferme 40 Arpents, afin de faire connaissance avec les artistes, et de visionner le film *Le Carnaval des animaux* de Jacynthe Carrier et Bruno Bouchard. La famille animera également un atelier artistique au marché public de la Grande-Anse à Ville La Pocatière, le samedi 27 juillet de 10 h à 11 h 30, et au marché de l'Expo à Saint-Pascal, le dimanche 28 juillet de 10 h à 12 h. Finalement, un événement pour marquer la fin de la résidence aura lieu le samedi 3 août en après-midi à la ferme 40 Arpents. Les activités sont gratuites et ouvertes à tous.

Cette résidence s'inscrit dans un dé-

veloppement de la part de Vrille art actuel d'explorer les façons novatrices dont les artistes professionnels forment des groupes de cocréation avec leur cellule familiale. La thématique de la famille résonnera certainement auprès des différents publics du Kamouraska, mais tout particulièrement des familles.

De la terre à la table

Du 18 juillet au 4 août, la famille Carrier-Bouchard ira à la rencontre des producteurs par le biais de l'art, dans l'objectif de tisser des liens entre les productions «agricoles» en portant une attention particulière à l'agriculture de proximité, à échelle humaine, et à la transmission intergénérationnelle. De ces ren-

contres émergeront des œuvres conçues à même les espaces agricoles visités.

Dans le cadre de leur résidence, les Carrier-Bouchard collaboreront avec plusieurs organismes de la région du Kamouraska, en territoire wolastoqey, dont le Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation, la ferme Gijamika, et La Société des plantes.

Famille Carrier-Bouchard

Bruno Bouchard, Elena C. Bouchard, Margot C. Bouchard et Jacynthe Carrier vivent et travaillent à Québec. Margot relie les objets avec des cordes, dessine des jardins, et bricole le décor de son quotidien. Elena voit les petites choses que personne d'autre ne voit, et nous les montre. Jacynthe explore, par la vidéo et la photographie, les relations du corps à l'environnement. Bruno est cofondateur du collectif d'artistes L'orchestre

d'hommes-orchestres (LODHO) et du Théâtre Rude ingénierie. Artiste interdisciplinaire, il est fasciné par le dialogue et les métissages entre les disciplines, les genres, les époques, les cultures, les langages. *De la terre à la table* sera leur deuxième projet tous ensemble.

Cultivar: Faire terroir

Au cours de la prochaine année, la thématique *Cultivar: Faire terroir* occupera l'ensemble de la programmation de Vrille, et mettra en valeur des engagements authentiques, des partenariats inédits, et des interventions novatrices sur le territoire.

On peut suivre l'évolution des propositions artistiques de *Cultivar: faire terroir* en visitant le www.vrille.ca ou en suivant @Vrilleartactuel sur les réseaux sociaux.

Source: Vrille art actuel

Deux établissements de la région en lice pour un prestigieux concours

Aliments du Québec a récemment dévoilé les 15 restaurants en lice pour la septième édition du Prix restaurateur de son programme de reconnaissance Aliments du Québec au menu. Parmi ces établissements, deux sont de la région : le restaurant Côté Est de Kamouraska, et l'Auberge Comme au premier jour de Saint-Pacôme. Ces deux établissements se démarquent par leur engagement à mettre en valeur les produits locaux de l'est du Québec.

MARC LAROUCHE

« Côté Est a toujours travaillé à mettre les produits phares de l'est du Québec, un travail qui définit notre identité culinaire », affirme Perle Morency, copropriétaire de Côté Est. De son côté, Jean Santerre, copropriétaire de l'Auberge Comme au premier jour avec Doris Parent, ajoute : « C'est une grande fierté pour nous d'être en lice. Ça fait quand même 23 ans qu'on est en activité à Saint-Pacôme, et ça a toujours été dans notre mission et nos valeurs de s'approvisionner local, et il y en a de plus en plus. »

Par exemple, M. Santerre cite d'un même souffle l'agneau de Kamouraska, un classique très demandé, servi avec des légumes des maraîchers locaux, le poulet de grain de Saint-Onésime, le flétan de Kamouraska, les pétoncles de l'Est-du-Québec, l'anguille de Rivière-Ouelle, le bacon de sanglier de Saint-Alexandre, la farine de Saint-Roch-des-Aulnaies, etc.

Ce dévouement envers les produits locaux a permis à ces établissements de se tailler une place parmi des concurrents prestigieux, tels que le Fairmont et le Manoir Richelieu de La Malbaie. À noter que

le Fairmont Château Frontenac a déjà été honoré par ce même concours en 2020, soulignant la concurrence de haut calibre à laquelle Côté Est et l'Auberge Comme au premier jour font face.

Des critères stricts

Le Prix restaurateur, qui en est à sa septième édition, vise à récompenser les restaurateurs qui se distinguent par leur engagement envers l'approvisionnement local et la mise en valeur des aliments québécois. Le programme Aliments du Québec au menu, qui compte plus de 900 restaurants membres, utilise une grille d'analyse rigoureuse pour sélectionner les établissements les plus méritants.

La présélection des restaurants se base principalement sur le taux d'approvisionnement local des établissements. Avec un taux impressionnant de plus de 90%, Côté Est et l'Auberge Comme au premier jour ont su se démarquer parmi les candidats. Les autres restaurants en nomination proviennent de diverses régions du Québec, allant de Saint-Pacôme à Tadoussac, en passant par Québec et Montréal.



Perle Morency et Kim Côté, copropriétaires de Côté-Est. Photo: Patrick Nadeau

« Nous sommes ravis de constater l'engagement croissant des restaurateurs québécois à mettre en valeur les produits locaux dans leurs menus. Cette septième édition du Prix restaurateur témoigne non seulement du savoir-faire des restaurateurs, mais aussi de leur dévouement à soutenir les producteurs d'ici, et à offrir des expériences culinaires uniques à leurs clients », déclare Mathilde Laroche-Bougie, gestionnaire du programme Aliments du Québec au menu.

Un jury composé de personnalités influentes de l'industrie de la restauration et de l'alimentation aura la tâche d'évaluer les 15 restaurants et de sélectionner le lauréat. Les trois restaurants finalistes seront annoncés en octobre, et le grand gagnant sera dévoilé en novembre.



Jean Santerre et Doris Parent de l'Auberge Comme aux premiers jours. Photo: Jean Santerre

Une programmation diversifiée pour La Biennale de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli

La Biennale de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli se déroulera du 25 au 28 juillet. La programmation entièrement gratuite offre quatre jours de rencontres artistiques, d'activités festives et de créations en plein air.

« Nous invitons tout le monde, connaisseurs ou curieux, à venir découvrir les œuvres sculpturales inédites créées par nos talentueux duos d'artistes », déclare Sevia Pellissier, commissaire de l'événement.

Les six duos d'artistes ont déjà commencé leur travail aux abords du fleuve Saint-Laurent, prêts à éblouir le public avec leurs créations autour du thème *Entretenir le brasier*. Ces artistes provenant de différentes régions du Québec sont Béatrice Boily, Mylene Raïche, Camille Les-carbeau, Stacy-Ann Oliver, Enrique Pelaez, Olivier Moisan Dufour, Eric Sauvé, Raoul Gasser-Fillion, Louis-Charles Dionne, Olivier Roberge, Daphnée Cantin et Kristel Tremblay.

« La Biennale est une occasion unique de voir les artistes à l'œuvre, et de participer à des activités enrichissantes », ajoute Julien St-Georges Tremblay, co-commissaire.

La programmation propose des visites guidées par les commissaires pour découvrir les œuvres sculpturales exposées dans le parc des Trois-Bérets, des ateliers de création, et des activités pour les enfants comme Cherche et trouve, la station Bric à blocs, et le dessin au fusain. Les visiteurs pourront également sérigraphier leurs t-shirts en souvenir.

Des performances musicales égayeront les journées et les soirées. DJ X-OM6 fera danser le public le vendredi, suivi par le rock folk d'Érika Hagen et la musique envoûtante de Bosko Baker le samedi. Des performances artistiques avec Ivanie Aubin-Malo, Sandra Giasson-Cloutier et Marie-Maude Michaud, ainsi qu'une démonstration de céramique par Joëlle Déry sont également prévues.

Une exposition virtuelle en collaboration avec le Musée de la mémoire vivante, célébrant le 40^e anniversaire du Rendez-vous 1984, revisitera les moments



L'événement est le théâtre de diverses activités. Photo: Jean-Sébastien Veilleux

marquants des éditions précédentes. De plus, une exposition collective permettra de découvrir le travail individuel des artistes, avec un vernissage prévu le 12 juillet à la Chapelle des processions.

Le coup d'envoi sera donné le jeudi 25 juillet à 17 h à la Maison de la culture La Vigie. Ce sera suivi d'un parcours déambulatoire à la rencontre des artistes dans le

parc des Trois-Bérets, à 18 h. La Biennale de Saint-Jean-Port-Joli est un événement qui célèbre toutes les formes de sculpture, des plus traditionnelles aux plus innovantes. À ce jour, plus de 100 artistes de diverses régions et cultures ont participé à cet événement.

Source: Biennale de Saint-Jean-Port-Joli

CAHIER AGRICOLE

JUILLET 2024



Credit photo : Nicolas Gagnon



Consultez la
version web sur
agricole.leplacoteux.com

**Vous pouvez aussi trouver
la version papier dans
notre édition du 8 juillet**

9996172924

MAESTRO

Une comédie savoureuse à La Roche à Veillon

Les amateurs de théâtre d'été seront comblés par la pièce *Maestro*, présentée tout l'été à La Roche à Veillon de Saint-Jean-Port-Joli.

MARC LAROUCHE

Maestro, créée en 2013 et qui a été jouée partout au Québec et en Ontario, est un régal pour les spectateurs en quête de divertissement et d'humour. En pleine rupture amoureuse, Maude, interprétée par Amélie Laprise, décide qu'il est temps pour elle d'obtenir le poste qu'elle mérite. Lasse d'être second violon dans l'orchestre qui l'engage, elle aspire à devenir soliste. Pour atteindre cet objectif, elle invite chez elle le chef d'orchestre, incarné par Pierre-Yves Charbonneau, dans l'espoir de le convaincre de l'engager. Mais le chef capricieux a d'autres projets en tête.

La situation se complique lorsque l'ex jaloux de Maude, également musicien, s'invite au souper. Antoine Paré-Poirier

campe ce rôle avec brio, ajoutant une dose supplémentaire de chaos et de comédie qui pimente l'intrigue. Maude réalise que nous sommes parfois prêts à bien des bassesses pour réaliser nos rêves professionnels.

Chaque personnage est incarné avec une énergie débordante et une justesse qui ne manquent pas de séduire le public. Amélie Laprise est hilarante et impressionnante par sa capacité à naviguer entre ses deux personnalités. Pierre-Yves Charbonneau, en chef d'orchestre excentrique, fait éclater de rire la salle avec ses mimiques et sa personnalité plutôt particulière. Antoine Paré-Poirier brille dans son rôle de l'ex, compositeur de musique pour

films coquins. Les interactions du trio sont pleines de complicité.

60 ans de divertissement

La Roche à Veillon, célèbre pour ses spectacles musicaux et son théâtre d'été, livre encore la marchandise avec *Maestro* pour ses 60 ans. En plus de la qualité du spectacle, l'expérience peut être prolongée avec une option de forfait souper

spectacle qui permet de goûter un repas traditionnel québécois.

Maestro s'inscrit dans cette tradition de théâtre d'été. La pièce allie humour et une pointe de folie, ingrédients essentiels pour une soirée réussie. La mise en scène de Carol Cassinat rend pleinement justice à l'œuvre de Claude Montminy.



La pièce *Maestro* constitue un excellent divertissement. Photo : Marc Larouche

Onze marqueurs-familles au Kamouraska

Parcours Fil rouge, la Ville de La Pocatière, l'Association des Lebel d'Amérique, et Les descendants de Pierre Miville ont récemment dévoilé deux nouveaux marqueurs-familles associés au projet *Passeurs de mémoire* : les marqueurs Lebel-Mignault et Miville-de Baillon. Implantés dans la Grande-Anse, ces marqueurs rendent hommage à deux familles du groupe des premiers censitaires de la seigneurie de La Pocatière.

En parcourant les circuits sur passeursdememoire.com, vous pouvez découvrir des marqueurs identifiant les terres ancestrales de plusieurs familles de la région. Ces marqueurs offrent une connexion tangible avec ceux et celles qui ont marqué ce territoire aux premiers temps de la colonie.

« Ces nouveaux marqueurs portent à trois le nombre de ceux présents sur notre territoire. La Pocatière, associée à *Passeurs de mémoire* depuis le début, est fière de faire découvrir des pages de l'histoire de nos bâtisseurs, et de contribuer au développement du tourisme de racines au Kamouraska », déclare Vincent Bérubé, maire de La Pocatière.

Cette quatrième cohorte de marqueurs-familles *Passeurs de mémoire* comprend le marqueur Lebel-Mignault,

situé à proximité de la terre de Nicolas Lebel sur le chemin conduisant au Sanctuaire Notre-Dame-de-Fatima, et le marqueur Miville-de Baillon, installé sur la terre de Jacques Miville-Deschênes sur le chemin de la Grande-Anse. Pour créer un lien entre le monde virtuel et le monde physique, chaque marqueur comporte un code QR dirigeant les visiteurs vers des contenus complémentaires disponibles sur le site *Web Parcours Fil rouge*.

« Le dévoilement de ces dixième et onzième marqueurs mémoriels illustre l'engagement des associations de familles dans le projet *Passeurs de mémoire* qui contribue activement à la redécouverte de figures inspirantes parmi les 24 familles choisies au Kamouraska », explique Doris Girard, présidente de *Parcours Fil rouge*.

La réalisation de ces marqueurs a été

rendue possible grâce à la contribution financière de l'Association des Lebel d'Amérique et de ses donateurs, et de l'association Les descendants de Pierre Miville, avec le soutien financier du gou-

vernement du Québec. Cette initiative résulte de la collaboration des équipes de la Ville de La Pocatière, Groupe GID et *Parcours Fil rouge*.

Source : *Parcours Fil rouge*

SCÈNES DE CRIMES

une CHRONIQUE de Norbert Spehner

DU RIFIFI AU VATICAN

Riley s'attaque au Vatican, de Jeff Lindsay (le créateur de *Dexter*), est le deuxième volet des aventures de Riley Wolfe, alias Riley des Bois.

Séduisant, impertinent, cynique, et grand amateur d'humour noir, Wolfe est un voleur professionnel dans le style d'Arsène Lupin ou de Fantômas. Il a pour complice Monique, une géniale faussaire, sans l'aide de qui il ne peut opérer, et dont il est secrètement amoureux.

Patrick Boniface, un puissant trafiquant d'armes et grand collectionneur d'art, exige de Riley qu'il lui procure *La Délivrance de saint Pierre*, une fresque peinte par Raphaël sur un mur... du Vatican! En cas de refus ou d'échec, Riley sera livré aux sévices (euphémisme) de sa garde du corps, la terrifiante Bernadette, une sadique de la pire espèce qui lui casse un doigt en guise de préliminaires. Boniface menace aussi de s'en prendre à Monique et à la mère de Riley! Mais voler une fresque au Vatican? Tout un défi!

Cependant, les ennuis du voleur ne s'arrêtent pas là... Bailey Stone, un autre caïd, rival mortel de Boniface, veut la peau de ce dernier. Il pense profiter de la mission de Riley, et de sa proximité avec le trafiquant pour l'éliminer. Si Riley refuse, Stone s'en prendra lui aussi aux deux êtres qu'il aime le plus au monde! Quand ça va mal...

À tout cela, il faut ajouter la traque acharnée de Frank Delgado, un agent du FBI et Némésis de Riley, qui a juré de lui mettre le grappin dessus, et qui pense avoir enfin trouvé le moyen de le coincer.

On vous laisse le soin de découvrir la suite, et le stratagème rocambolique inventé par le voleur pour tenter de se tirer d'affaire, mettre la main sur le butin, sauver sa peau, et celles de Monique et de sa maman chérie! Ça ne sera pas de tout repos. Il y aura de l'action, de nombreuses péripéties, et des dangers extrêmes... Du grand art! Et le lecteur s'amuse comme un petit fou dans cette aventure aussi extravagante que captivante dans laquelle le réalisme a pris congé.

Jeff Lindsay, *RILEY S'ATTAQUE AU VATICAN*, Paris, Gallimard (Série noire), 2024, 470 pages.

29-24

Les Familles Caron d'Amérique se rassemblent

L'association Les familles Caron d'Amérique tiendra son rassemblement annuel le samedi 24 août, à la salle des Bâtisseurs du Centre Rousseau (aréna) situé au 390, rue Verreault à Saint-Jean-Port-Joli.

Pour le formulaire d'inscription et le déroulement de la journée, vous pouvez consulter le site internet de l'association sous l'onglet « Activités à venir » à l'adresse suivante : americaron.org. Il n'est pas nécessaire d'être membre

pour assister à cette activité. Bienvenue à tous les membres des familles Caron et leurs amis.

Source : *Les familles Caron d'Amérique*



Avis de décès

Georgette Bossé (1932-2024)
Rivière-du-Loup

À la Résidence des Bâisseurs de Rivière-du-Loup, le 25 juin 2024, est décédée à l'âge de 91 ans et 11 mois Mme Georgette Bossé; fille de feu Mme Antoinette Lévesque et de feu M. François-Xavier Bossé. Elle demeurait à Rivière-du-Loup, native de Saint-Germain-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 19 juillet 2024 dès 9 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 11 h, au salon de Saint-Pascal et de là au crématorium. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière de Saint-Germain.

Elle était la sœur de : Gertrude (feu André Paré), Carmelle (feu Laurent Lamothe), Eva, feu Lumina (Léon Thibault), feu Marie-Paule, feu Germaine, feu Lucille (feu Émilien Lévesque), feu Marthe (feu Albert Laplante), feu Marcelle (feu Alfred Michaud), feu Joseph (feu Lucille Moreau), feu Louis-Georges. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Bossé et Lévesque ainsi que ses amis(es).

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Gisèle Morin Paradis (1933-2024)
Saint-Pascal

Au Centre d'hébergement Villa Maria de Saint-Alexandre, le 12 juin 2024, est décédée à l'âge de 91 ans et 5 mois Mme Gisèle Morin, épouse de feu M. Napoléon Paradis; fille de feu Mme Annette Drapeau et de feu M. Euclide Morin. Elle demeurait à Saint-Alexandre, autrefois à Saint-Pascal, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 20 juillet 2024 dès 14 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 16 h, au salon de Saint-Pascal et de là au crématorium. Suivie ultérieurement de la mise en niche au columbarium de la résidence funéraire de Saint-Pascal.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Jacques (Ariel Sumahit), Éloi (Nancy Dupuis), Danny (Jing Wang); ses petits-enfants : Yanick, Gabriel, Alexia, Philippe, Camille. Elle était la sœur de : feu Ida (feu Maurice Lévesque), feu Fernande (feu Rosaire Dionne), feu Pauline (feu Freddy Leblanc), Lucien (Simonne Lavaute), Audette (feu Johachim Lavaute), Claudette (feu Clément Fournier); la belle-sœur de : feu Albert, feu Thérèse, feu Lucie, Aimé (feu Jacqueline Rancourt), Véronique, Clément (Rosanne Thibault), feu Adrien, Gilles (Danielle Michaud), Céline (Guy Perreault). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis(es).

Des remerciements sont adressés au personnel du Centre d'hébergement Villa-Maria pour les bons soins prodigués.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Rémi Lévesque (1935-2024)
Saint-Bruno-de-Kamouraska

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 29 juin 2024, est décédé à l'âge de 88 ans et 7 mois M. Rémi Lévesque, époux de Mme Solange Béliveau; fils de feu Mme Marie-Louise Mignault et de feu M. Joseph Lévesque. Il demeurait à Saint-Bruno-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 19 juillet 2024 dès 13 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 15 h, au salon de Saint-Pascal et de là au cimetière de Saint-Bruno.

Il laisse dans le deuil son épouse, Solange Béliveau, sa fille : Julie (feu Robert Migneault). Il était le grand-père de : Émile et feu Félix-Antoine. Il était le frère de : feu Maurice (feu Ida Morin), feu Marcel (Madeleine Lévesque), feu Laurette (feu Rémi Landry), Lucille (feu Raymond Lévesque), feu Marthe (feu André Caron), feu Cécile (feu Réginald Grand/Maison), feu Carmelle (feu Yves Rouleau), feu Claude, feu Monique (feu Guy Renaud), feu Conrad (Pierrette Riendeau), feu Marie-Paule (feu Jean-Marie Landry), Wilfrid (Diane Cloutier); le beau-frère de : feu Gaston (feu Pierrette Vincent), François (Suzanne Lefebvre). Sont aussi attristés par son départ ses neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents et amis(es).

Des remerciements sont adressés au personnel du 3^e étage et des urgences de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Madeleine Martin (1934-2024)
La Pocatière

« Peu de gens le savent, mais elle a très certainement bercé les bébés d'une génération. »

Au Centre D'Anjou de Saint-Pacôme, le 24 mai 2024, est décédée à l'âge de 89 ans et 9 mois, Mme Madeleine Martin fille de feu Mme Rose-Anna Lévesque et feu M. Albert-Eugène Martin. Elle demeurait à La Pocatière et était native de Rivière-Ouelle, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e rue boul. Desrochers, La Pocatière, le samedi 20 juillet 2024 de 9 h à 10 h 40. Le service religieux sera célébré ce même jour à 11 h, en la cathédrale Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de là, les cendres seront déposées au columbarium du Complexe funéraire.

Elle était la sœur de : feu Denise Martin (feu Richard Lévesque), feu Richard Martin, Wilfrid Lemaire Martin (Élizabeth Rodriguez). Sont aussi affectés par son départ : ses neveux et nièces des familles Lévesque et Martin; ses cousins, cousines et amis, particulièrement : Véronique Caron, Pierrette Dubé, Colette Lévesque et Rita Leblanc.

Des remerciements sincères sont adressés aux membres du personnel du Centre D'Anjou de Saint-Pacôme et ceux de la Fondation André-Côté, pour les excellents soins prodigués, leur humanisme, leur bienveillance et les délicates attentions.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation André-Côté de la Pocatière. Don en ligne : www.fondationandrecote.ca

Direction Funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Courriel : rfmpe@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.

Avis de décès

Mario Pelletier (1957-2024)
La Pocatière



À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, le 3 juillet 2024, à l'âge de 67 ans et 1 mois, est décédé paisiblement et entouré de l'amour des siens, M. Mario Pelletier époux de Mme Estelle Paradis. Fils de feu M. Marius Pelletier et Mme Rachel Tardif, il demeurait à La Pocatière, Kamouraska.

M. Mario Pelletier était le copropriétaire de la Résidence funéraire Marius Pelletier inc. de La Pocatière et de la Maison funéraire Marc-André Rioux Ltée de Rivière-du-Loup.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances :

- le mercredi 17 juillet 2024 de 19 h à 21 h, au funérarium Marc-André Rioux Ltée, 169, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup;
- le jeudi 18 juillet 2024 de 19 h à 21 h et le vendredi 19 juillet 2024 de 12 h à 13 h 50, au Complexe funéraire Marius Pelletier inc., 409, 9^e rue boul. Desrochers, La Pocatière.

Le service religieux sera célébré, ce même vendredi 19 juillet 2024 à 14 h, en la cathédrale Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de là, au crématorium. Les cendres seront déposées ultérieurement au columbarium.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Estelle; ses enfants : François (Annabelle Soucy), Mireille (Dany Pearson), André (Rafaël Caron-Marquis) et Marianne (Dinarte Garcia Lima); ses petits-enfants : Alice, Éloïse, Naomi, Benjamin, Rose, Laurent et Adèle; les enfants de son gendre : Alyson et Michaël Garcia Lima; la fille de sa brue : Mia Champagne; sa mère Mme Rachel Tardif; son frère et ses sœurs : Daniel (Danielle Thérberge), Louise (feu Normand Hudon), Raymonde (Bruno Dumais), Nathalie (Steve Dionne). De la famille Paradis, il était le beau-frère de : feu Jean-Louis, feu Angèle (feu Marius Drapeau), Jean-Marc (Francine Drapeau), Isabelle (Raymond Pelletier), feu Marcelle (Jean-Charles Bérubé), Carmelle, Jean-Claude (Diane Beaulieu), Marielle (Jean Labrie), feu Louiselle, Michelle (Gilles Lemieux), feu Rachele, Jean-Paul (feu Patricia Robillard), Lionel (Diane St-Jean), Gabrielle, Jean-Pierre (Chantale DeRoy), Jean-Marie (Fabienne Chouinard). Sont aussi affectés par son départ ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel soignant de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière et tout particulièrement la docteure Claudine Rancourt et l'infirmière Geneviève Gagnon, pour leur dévouement, leur soutien à la famille et la qualité des soins prodigués à M. Mario Pelletier.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation André-Côté ou à la fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière.

Don en ligne : www.fondationandrecote.ca ou www.fondationhndf.ca

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Courriel : rfmpe@videotron.ca Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.

Tentative d'hameçonnage chez les membres de la CCKL

Les membres de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet (CCKL) ont récemment reçu un message en anglais proposant de vendre la liste des membres de la Chambre de commerce. La directrice générale Nancy Dubé a tenu à clarifier la situation.

MARC LAROUCHE

« Ce que vous avez reçu est un courriel d'hameçonnage visant à obtenir vos informations en se servant de notre notoriété. On n'a pas été piraté. Le message en question est une tentative d'hameçonnage, et aucune liste n'a été vendue », a rassuré Mme Dubé, ajoutant que ces pratiques sont en totale opposition avec les valeurs

et les pratiques internes de l'organisation.

« La liste des membres disponible sur le site web ne contient que des informations déjà publiques, comme les noms des entreprises et des liens vers leur site internet. L'hameçonnage, une technique de fraude courante, vise à obtenir des informations personnelles ou financières en se faisant passer pour une entité de

confiance.

Pour se protéger contre ce type de fraude, il est recommandé de vérifier l'authenticité des courriels, et de ne jamais cliquer sur des liens ou des pièces jointes provenant de source inconnue, utiliser des mots de passe complexes et activer la double authentification.



Avis de décès

Félicia Lizotte Bois (1929-2024)

La Pocatière

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 16 mai 2024, est décédée à l'âge de 95 ans et 4 mois, Mme Félicia Lizotte épouse de feu M. Raoul Bois. Fille de feu M. Philippe Lizotte et feu Mme Odina Bélanger, elle demeurait à La Pocatière, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e rue boul. Desrochers, La Pocatière, le samedi 20 juillet 2024, de 12 h à 13 h 55. Une cérémonie d'Adieu sera célébrée ce même jour à 14 h, en la chapelle du Complexe funéraire, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Onésime-d'Ixworth.

Elle était la mère de : Denise (feu Jean-Denis Bélanger), feu Nicole (Marc Albert), feu Raoul (Pauline Sirois), Hélène, feu Richard, Élisabeth, feu Sylvain (Maryse Girard), Francine (Serge Martin), Constance (Ghislain Bouchard), Robin, Marlène, Dominic (Line Pelletier), Julie (Bruno Saillant). Elle laisse dans le deuil ses petits-enfants : Mélanie (feu Bob Ziba), Mindy-Eva (Graig Foster), Guillaume (Nadia Gamache), Marie-Christine (Robin Gagnon) et leur père Napoléon Ouellet; Marie-Eve (Michel Goupil), Cynthia (Jean-Philippe Dubé); Catherine, David et leur père Roger Lachance; Frédéric (Cynthia Beaudry), Patrick (Geneviève Gauthier), Stéphanie (Jean-Maurice Fortin), Mélissa (Jason Hurens) et leur père Denis Plante; Richard (Nadia Guillemette), Yannick, Carl et leur mère France Laplante; Jean-Philippe (Charlène Garneau), Pierre-Alexandre; feu Steve, Audrey, Jonathan; Marie-Hélène, Raphaël; Kaven (Janie Therrien-Lalonde), Vanessa (Sébastien Ouellet), Krystal (Tommy Girard); Alexandre (Fanny Tremblay), Armand, Pier-Luc (Gabrielle Simard), Marie-Anne et leur père Réjean Ouellet. Elle laisse également dans le deuil ses arrière-petits-enfants : Lohik (Elise Courte-Bédard), William et leur père Dominic Gagnon; Félicia, Billie-Jane; Nathan, Chloé, Leyla (Ludovick Maegerli), Loucas (Joëly Raymond); Léo et son père Pier-Luc Michaud; Philibert, Damien, Vallier; Laurent et Olivier Chassé, Maxim Dubé; Jordan, Brandon, Alexa, Jody, Zack, Isaac; Alexis, Rosalie; Keven (Johanie), Dereck (Noémie), Bryan et leur père Marc Bélanger; Christopher, Jean-Philippe, Alyson; Jack; Audrey Ann, Samuel, Mathieu, Gabriel, Émilie-Rose; Anthony, Alexis; Félix; Jade; Wilfrid, Sophie; Zack, Zoé; Jacob, Abby; Sarah, William, Billy; Rosalie, Naomie; Éliam; ainsi que ses arrière-arrière-petits-enfants : Lily-Rose; Anaé, Nolan; Léaticia. Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Jeanne-D'Arc (feu Auguste St-Pierre), feu Joseph (feu Monique Lizotte), Pantaléon (Louise Gagnon), Evelyne, feu Gertrude (Guy Dupont), feu Emilio (Lise Lizotte), feu Réjean (Lucie Pelletier), feu Maurice (Lise Pelletier), feu Pauline (Jean-Louis Chouinard), Jean-Paul (Gisèle Caron). De la famille Bois, elle était la belle-sœur de : feu Omer (feu Rosa Lizotte, feu Jeanne-D'Arc Morin), feu Léo (feu Marianne Avoine), feu Joseph (feu Claudia Miville), feu Welley (feu Stella Miville), feu Noël (feu Jeanne Boucher), feu Rosalia (feu Jean-Baptiste Miville), feu Simone (feu Adélar Joncas), feu Rosaire, feu Paul (feu Laurette Chenard), feu Robert, feu Martial, feu Jeannette (feu Lauréat Ouellet), feu Lucien (feu Florida St-Pierre). Sont aussi affectés par son départ ses nombreux neveux et nièces des familles Lizotte et Bois; les membres de la famille Bélanger; ses autres parents et amis.

La famille remercie les docteurs Marie-Eve Fromentin et Josée Rousseau ainsi que les membres du personnel de la Résidence Hélène Lavoie de La Pocatière, pour leur présence, leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation André-Côté de la Pocatière. Don en ligne : www.fondationandrecote.ca

Direction Funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.

*Mes condoléances à toutes
les familles éprouvées*



Avis de décès

Ginette Catellier (1942-2024)

Cap-Saint-Ignace

À l'Hôpital de Montmagny, le 5 juillet 2024, à l'âge de 81 ans et 10 mois est décédée madame Ginette Catellier, fille de feu dame Germaine Rheault et de feu monsieur Gaston Catellier. Originnaire de Cap-Saint-Ignace, elle a demeuré pendant plusieurs années à La Pocatière.

Elle laisse dans le deuil son fils Thomas Blaine; ses petit-fils : Alex et Ian Blaine. Elle était la sœur et la belle-sœur de : Jacques (Doris Mercier), feu Marcel (Francine Richard) et feu Claire Catellier (feu John Evdoshock).

Sont aussi affectés par son départ, ses neveux et nièces : Gaston et Annie Catellier; Maude et Audrey Catellier; John Jr. Evdoshock; ainsi que leur famille, autres parents et amis(es).

De sincères remerciements sont adressés aux membres du personnel de la Résidence Monseigneur-Deschênes ainsi qu'à ceux de l'Hôpital de Montmagny pour leur accompagnement et les excellents soins.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, 350, boul. Taché Ouest, Montmagny (Québec) G5V 3R8. <https://www.jedonneenligne.org/fondationhdm/DM/>

Les membres de sa famille vous accueilleront à la résidence funéraire

De la Durantaye et Fils

560, du Souvenir
Cap-Saint-Ignace

Le samedi 20 juillet 2024 à compter de 14 h. Un moment de recueillement en sa mémoire aura lieu le même jour à 15 h 30 dans l'intimité des membres de sa famille et de ses proches. Ses cendres seront par la suite déposées au cimetière paroissial.

Pour renseignements ou messages de condoléances :



418 246-5337, sans frais : 1 877 598-3093, télécopieur : 418 246-5115, courriel : info@deladurantaye.qc.ca
Site web : www.deladurantaye.qc.ca. Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Avis de décès

Pierre Fortin (1955-2024)

Saint-Cyrille-de-Lessard

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 18 juin 2024 à l'âge de 68 ans et 11 mois, est décédé monsieur Pierre Fortin, époux de madame Bernadette Bernier. Fils de feu dame Pierrette Dubé et de feu monsieur Robert Fortin, il demeurait à Saint-Cyrille-de-Lessard.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils Dave et Mathieu.

Il était le frère et le beau-frère de : Marcel, Sylvie (Germain Bernier), Michel, Daniel (feu Andrée Fortin); de la famille Bernier : Angèle (feu Valère Picard), Daniel (Marjolaine Leblanc), Lise (Mario Bélanger), Mario, Suzanne (Henri Beaudet), Conrad (Marie-Claude Miville Bernier), Francis, ainsi que Nancy Blanchet.

Sont aussi affectés par son départ, ses neveux et nièces dont ses filleuls(es) : Julie Bernier, Chantal Bernier Picard, Lou-Anne Grenier, Béchir Anane et Wassim Anane, ses cousins et cousines, autres parents et ses amis(es).

De sincères remerciements sont adressés au Dre Annie Mercier ainsi qu'aux membres du personnel de l'Hôpital de Montmagny et de l'Hôtel-Dieu de Lévis ainsi qu'au Dre Jessica Fournier et Dr Vincent Barrette.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à La Maison d'Hélène, 350, avenue St-David, Montmagny (Québec) G5V 4P9, <https://www.jedonneenligne.org/maisonhelene/DIMMAISON/>

Les membres de sa famille vous accueilleront au

Salon paroissial (Salle des Loisirs)

295, rue Principale
Saint-Cyrille de Lessard

le samedi 20 juillet à compter de 9 h. Une célébration en sa mémoire aura lieu le samedi 20 juillet à 11 h 30 au même endroit. Ses cendres seront par la suite déposées au columbarium du cimetière paroissial « à l'ombre du clocher ».

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : info@deladurantaye.qc.ca, site web : www.deladurantaye.qc.ca
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Le Kamouraska revient à la maison avec deux victoires

À leur deuxième match de la journée, les Industries Desjardins du Kamouraska avaient encore de l'essence dans le réservoir, et quelques neuf coups sûrs en banque, en route vers un gain de 9 à 4 face aux Braves Batitech du Témiscouata, le dimanche 7 juillet en soirée.



Photo : FannyB

Le puissant frappeur du Kamouraska Émilien Plouffe a encore trouvé le malin plaisir à frapper la longue balle contre le Témiscouata. Encore une fois, les deux équipes ont rapidement affiché leurs couleurs, marquant deux fois dès la première manche. Le Kamouraska a utilisé la même recette qu'en après-midi. Cette fois, c'est une longue balle d'Émilien Plouffe qui donnait les devants 2-0 à son équipe.

En riposte, le Témiscouata a profité de quelques passes gratuites pour égaliser le pointage en deuxième manche sans même avoir réussi un coup sûr. Mais avec une marque égale de 4 à 4, les visiteurs ont mis le match hors de portée de Braves Batitech, grâce à un double de trois points de William Pichette en sixième manche. Ce dernier est immédiatement venu croiser le marbre sur un simple de Thomy Lévesque.

Émilien Plouffe a signé la victoire, œuvrant pendant cinq manches et concé-

dant quatre points, mais un seul mérité. Jérémie Maillé-Bizier n'a rien donné ou presque en relève. Pour les locaux, Gabriel Cyr a encaissé le revers, accordant cinq points en cinq manches sur la butte.

Au bâton, Maxime Bourgelas qui venait de frapper deux circuits à Edmundston, a continué sur son élan avec deux coups sûrs, dont un double. Toutefois, pour cette rencontre, Émilien Plouffe lui a volé la vedette avec un circuit et trois points produits. William Pichette a également fait produire trois points. De l'autre côté, c'est un match à oublier en attaque pour le Témiscouata, avec un total de quatre coups sûrs seulement.

Avec les deux victoires de dimanche, les Industries Desjardins sont toujours au premier rang du classement général avec 12 victoires et 2 défaites. Ils devancent Rimouski avec une priorité de deux matchs et demie.

Source : Ligue Puribec

Bourgelas fait la pluie et le beau temps dans la victoire du Kamouraska

Maxime Bourgelas est un véritable cauchemar pour les lanceurs adverses. Il a frappé deux coups de circuit pour mener les Industries Desjardins du Kamouraska vers une victoire de 6 à 4 face au Frontière FM à Edmundston, le dimanche 7 juillet en après-midi.

Le puissant frappeur droitier du Kamouraska n'a pas mis de temps à se mettre en marche. Dès la première manche avec un coureur sur les sentiers, il a expédié l'offrande du lanceur Sergio Torres de l'autre côté de la clôture, et dans le temps de le dire c'était 2-0. Les locaux ont tout de même donné la réplique en deuxième manche avec deux amortis consécutifs qui poussaient Vincent Hébert et Sergio Torres à la plaque pour créer l'égalité.

Alors que la marque était de 3 à 3, Maxime Bourgelas est revenu à la charge en frappant sa deuxième longue balle de la rencontre en cinquième manche et quelques instants plus tard, Cédric Lizotte y allait d'un double pour doubler l'avance des Industries Desjardins qui n'ont plus jamais regardé derrière.

Au monticule, Yannick Pelletier a inscrit la victoire accordant trois points en quatre manches de travail. Le vétéran Martin Bossé est venu en relève enregistrant le sauvetage. Pour Edmundston, Sergio Torres a lancé six manches et un tiers dans la défaite. Il a été victime de six points sur huit coups sûrs et sept buts sur balles.

Au bâton, Maxime Bourgelas a connu une soirée du tonnerre. En quatre présences, il n'a pas été retiré récoltant deux buts sur balles, sans oublier une performance de deux coups de circuit et trois points produits. Martin Bossé a également réussi deux coups sûrs. Pendant ce temps, l'attaque du Frontière FM n'a frappé qu'un maigre total de quatre coups sûrs dans la partie.

Source : Ligue Puribec



Maxime Bourgelas est un véritable cauchemar pour les lanceurs adverses. Photo : archives FannyB

CLINIQUE
Danie Jean
AUDIOPROTHÉSISTES

Devant les besoins grandissants et dans le but de toujours accorder à chacun un service approprié.



AUDREY FORTIN

Audioprothésiste

Nous sommes ravis d'annoncer l'arrivée d'Audrey, notre nouvelle audioprothésiste, à la Clinique Danie Jean Audioprothésistes.

Audrey a déjà fait ses preuves parmi nous en effectuant son stage à la clinique où elle a su conquérir le cœur de notre équipe et de nos patients. **Son écoute attentive et sa compatibilité exceptionnelle avec notre équipe font d'elle un atout précieux pour notre clinique.**

Prenez rendez-vous dès maintenant pour rencontrer Audrey et découvrir comment elle peut vous aider à améliorer votre audition et votre qualité de vie.

Bienvenue dans la famille de la Clinique Danie Jean audioprothésistes, chère Audrey !

Dépistage auditif gratuit

📅 Mardi 30 juillet 2024

📅 Mardi 24 sept. 2024

📅 Mardi 22 oct. 2024

La Clinique Danie Jean Audioprothésistes vous propose de vérifier gratuitement votre audition.

Profitez de cette occasion pour obtenir des conseils personnalisés.

📞 | 418 856-1560 ✉ | info@cliniquedjaudio.com 📍 | 402 A, 4e Avenue Painchaud

Une journée pour les passionnés de voitures

Le 27 juillet de 9 h à 17 h, l'aréna de Saint-Pascal vibrera au son des moteurs vrombissants lors du JP's Event Car Show. Les amateurs de véhicules antiques ou modifiés pourront ainsi assouvir leur passion avec une multitude de kiosques et d'activités.

MARC LAROUCHE



Les amateurs en auront plein la vue. Photo : Page Facebook de l'événement

« C'est une passion familiale qui nous a poussés à organiser cet événement. Mon fils est un grand amateur de voitures sport, et cela fait trois ans que nous organisons ce rendez-vous pour les passionnés de véhicules », explique Steve Brousseau.

Pour cette nouvelle édition, le JP's Event Car Show promet une expérience encore plus riche et diversifiée. En effet, plusieurs amateurs et propriétaires de véhicules proviennent des quatre coins du Québec — y compris de Baie-Comeau, Gaspé, Montréal et Québec —, et même du Nouveau-Brunswick.

« Nous avons eu une forte demande cette année, même des véhicules qui ne peuvent quasiment pas rouler, à cause de leur valeur ou des modifications qu'ils ont subies, seront exposés à l'intérieur de l'aréna », ajoute M. Brousseau.

En plus des voitures, les visiteurs pourront admirer des motos, des camions et des hot rods. Le programme de la journée est bien rempli avec des jeux pour enfants, des prix de présence, un barbier et un tatoueur sur place, ainsi qu'un service de restauration complet. « Nous avons une dizaine de kiosques, et plusieurs activités comme le lancer du pneu et d'autres jeux interactifs pour divertir toute la famille », note Steve Brousseau.

Le JP's Event Car Show se distingue par son accès gratuit avec contribution volontaire à l'entrée. « Nous ne demandons rien à personne. Les visiteurs peuvent faire une contribution volontaire, tout l'argent sera remis à Opération Enfant Soleil », conclut l'organisateur.



ENCAN

Vente par encan

**Pour Pierre Landry et la succession de Simone Landry
Chalet des sports, 200 Côte de la mer,
Notre-Dame-du-Portage**

**Dimanche 21 juillet 2024
à 10 heures précises**

Sera vendu ménage de maison, antiquités et articles publicitaires dont :

Bibliothèque vitrée en chêne; chaises pressback; table de cuisine antique; lampes de salon; vaisselle; chaises berçantes et antiques; tables d'appoint; lot d'outils; disques vinyle 45 et 78 tours, Félix Leclerc, Charles Trenet; livres anciens et de qualité, certains du XIXe siècle; nombreuses cannes de tabac dont une Poker; cannes d'huile dont une Red Indian; collections de cartes postales de la région et étrangères; cartes géographiques anciennes de la région; nombreux calendriers et affiches publicitaires; cassettes et poster Plume Latraverse; almanachs début du siècle; photographies et peintures diverses, dont certaines de Notre-Dame-du-Portage; objets publicitaires de toutes sortes; pancarte routière Route 2; cartes BA, White Rose, Texaco; monnaie ancienne; cartes et articles de sport; damiers antiques; plaques d'immatriculation; collection d'anciens chèques; brochures de transport; toile du Frère Jérôme; vieux catalogues.

Aussi beaucoup d'autres articles trop long à énumérer. Voir photo sur Facebook Encan Pierre et Simone Landry

C'est un super encan avec des items rares et de collection.

Condition comptant
Cantine sur les lieux

**Alain Thériault, encanteur professionnel
418-963-5324**

1153062924
600317294

ENTRETIEN MÉNAGER DE NUIT

Recherche travailleurs autonomes

10 ou 15 heures /semaine

Salaire de 25\$ / heure

Communiquez au

418 559-5011



0297H2924

OFFRE D'EMPLOI

CUISINIER(ÈRE)

DOMAINE ANGÉLIQUE (RPA)

On dit de toi que tu aimes le travail d'équipe?

Que tu es un(e) passionné(e) de la bouffe?

Tu aimes avoir du plaisir au travail?

Viens rejoindre notre équipe, nous avons besoin de toi!

Rôles et responsabilités du poste :

Repas :

Planifier, diriger et organiser les opérations reliées à la préparation et à la cuisson des aliments. En collaboration avec le chef cuisinier, dresser les menus, en s'assurant de la variété et des restrictions spécifiques soumises par les résidents.

Budget cuisine :

Coordonner les activités au niveau de l'alimentation. Contrôler les bordereaux de livraison. Occasionnellement, préparer les repas des invités lors d'occasions spéciales.

Sécurité :

S'occuper des résidents qui n'ont pas averti de leur absence, voir à téléphoner ou à se rendre à leur appartement.

Le bien-être des résidents et de l'équipe de travail ainsi que la qualité du service deviendront chez toi des priorités au quotidien avec ce qui suit :

- Assurer le lavage de la vaisselle et la propreté des équipements et de l'environnement de travail selon les règles d'hygiène et de salubrité du MAPAQ.
- Vérifier quotidiennement le fonctionnement des appareils (note au registre).
- Voir à ce que tous les aliments et autres articles soient entreposés adéquatement selon les normes du MAPAQ.
- Voir à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectés (CNESST).

Profil recherché :

- Aimer travailler en équipe et aimer la proximité avec les résidents.
- Expérience dans un domaine similaire ou le goût d'apprendre.
- Capacité d'analyse, grande autonomie, ouverture d'esprit et capacité d'adaptation.
- Posséder une très bonne capacité d'organisation, de planification et de logistique
- Respect, patience, aptitudes en relation d'aide

Autres exigences :

Ne pas avoir de dossier criminel incompatible avec l'emploi.

Détails de l'emploi :

- Horaire de travail :** 27 heures / semaine, une fin de semaine sur deux.
- Salaire offert :** à partir de 20,75\$ / heure, selon expérience.
- Assurance-collective :** après 3 mois.
- Début d'emploi :** Le plus tôt possible.

Pour postuler :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à **coordo@ohkamest.com**. Seules les personnes retenues seront contactées.

Date limite : l'offre d'emploi sera en vigueur jusqu'à ce que le poste soit comblé. Postulez rapidement svp.

Pour information, contactez Hélène Bernier, coordonnatrice au 418 856-9879, option 1 (laissez un message svp).

6686H2924

Sport

FAITES CARRIÈRE CHEZ AMISCO !

Plusieurs postes sont disponibles
à notre usine de **St-Pascal** :

- ASSEMBLEUR(EUSE)
DE STRUCTURES
- PEINTRE-FINISSEUR(EUSE)
- PRÉPOSÉ(E) À L'EMBALLAGE
(PEINTURE)
- PRÉPOSÉ(E) AU SABLAGE
- REMBOURREUR(EUSE)
- TECHNICIEN(NE) EN
ASSURANCE QUALITÉ

Postulez par courriel à l'adresse
rh.st-pascal@amisco.com



Consultez toutes nos offres d'emploi
sur AMISCO.COM/CARRIERE.

20/06/2024

OFFRE D'EMPLOI

Le Groupe Paquet est à la recherche, pour ses
concessions de Montmagny, d'un(e) :

CONSEILLER(ÈRE) AUX VENTES

Nous recherchons une personne passionnée de l'automobile
qui souhaite s'épanouir au sein d'une entreprise familiale.

Tu es à l'écoute des besoins des clients,
privilégies leur satisfaction et le service offert?

Tu possèdes des habiletés en vente, tu fais preuve
d'une bonne attitude et de persévérance?

Viens nous rencontrer!

NOUS T'OFFRONS :

- Emploi permanent et à temps plein
- Salaire compétitif selon expérience
- Du lundi au vendredi de jour
- Assurance collective
- Ambiance familiale

Communiquez avec **Benoit-Pierre Michaud**



bmichaud@groupepaquet.ca

418 248-3400



Kia Montmagny

MONTMAGNYNISSAN.COM

KIAMONTMAGNY.COM

3682H/2024_3



UNE ENTREPRISE

À LA FINE POINTE DE LA TECHNOLOGIE

Nous avons une place pour toi.
Joins-toi à l'équipe!

carrieres.fonderiepoitras.com

carrieres@fonderiepoitras.com

418 247-5041 poste 223

7429H1424

OFFRES D'EMPLOI

LA RÉSIDENCE DUPUIS, située à Saint-Pascal,
est actuellement à la recherche d'un(e)

CUISINIER(ÈRE)

(avec minimum d'expérience)

Temps plein 40 h / semaine, 1 fin de semaine sur 2
ainsi que d'un(e)

PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES

De soir, 40 h / semaine, 1 fin de semaine sur 2
et possibilité de 1 à 2 journées de jour

Vous pouvez contacter la résidence
au 418 492-9456

7536H2924



Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard

OFFRE D'EMPLOI

COMMIS COMPTABLE

DESCRIPTION ET RESPONSABILITÉS DU POSTE

Les tâches principales du commis comptable sont reliées à la trésorière, l'administration, et la gestion des ressources financières sous l'autorité du directeur général.

Traitement de la paie

- Préparer les paies des élus, des employés et des pompiers;
- Effectuer les différentes remises.

Traitement des comptes fournisseurs

- Vérifier, codifier et comptabiliser les factures d'achat;
- Produire les rapports TPS-TVQ;
- Préparer les listes de déboursés pour approbation au conseil.

Traitement des comptes clients

- Facturation annuelle des taxes municipales;
- Mise à jour du rôle de perception avec les certificats de l'évaluateur;
- Facturer les divers revenus aux comptes clients.

Traitement bancaire

- Concilier mensuellement les comptes bancaires;
- Préparer les écritures au journal pour approbation;
- Rechercher et compléter des offres de subventions;
- Participer à la préparation des rapports et des documents pour la vérification comptable.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir une expérience minimale de trois (3) ans en comptabilité d'entreprises;
- Posséder un diplôme d'études collégiales (D.E.C) en techniques administratives, en gestion ou en comptabilité;
- Toute combinaison de formation et d'expérience en lien avec le poste peut être considérée;
- Connaître les notions de comptabilité municipale;
- Connaître le logiciel de comptabilité (PG MegaGest),
- Démontrer une bonne connaissance de la suite OFFICE 365;
- Avoir le sens de la planification, de l'organisation et aimer travailler en équipe.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Le poste est offert à raison de 4 jours / semaine (28 heures / semaine)
- Les conditions de travail seront établies en fonction de la compétence et la formation du candidat retenu.

**Veillez envoyer votre curriculum vitae et une lettre de présentation
au plus tard le 16 août 2024, 16 h aux coordonnées suivantes :**

**Madame Lucie Roger, Directrice générale, greffière & trésorière par intérim
282, Principale, Saint-Cyrille-de-Lessard (Québec) G0R 2W0**

Courriel : dg@st-cyrille-de-lessard.ca

Bien que toutes les candidatures soient analysées avec attention, nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue. Nous vous remercions de l'intérêt manifesté. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

0256H2924



Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard

OFFRE D'EMPLOI

La municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard est à la
recherche d'une personne dynamique et
consciencieuse pour combler le poste de

DIRECTEUR GÉNÉRAL, GREFFIER & TRÉSORIER

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du Conseil municipal, le directeur général, greffier & trésorier est responsable de l'administration de la municipalité. À cette fin, il planifie, organise, dirige et contrôle les ressources humaines, financières et matérielles en conformité avec les objectifs et les priorités du Conseil municipal ainsi que les lois et règlements en vigueur.

Principales responsabilités

- Planifier, organiser, diriger et contrôler l'ensemble des activités relevant de l'organisation;
- Assister aux réunions de travail et aux séances du Conseil municipal;
- Mettre en œuvre et appliquer les décisions approuvées par le conseil;
- Assurer la supervision des ressources humaines, matérielles et financières;
- Préparer le budget annuel et le plan triennal d'immobilisations basés sur le plan d'action et les objectifs de la municipalité;
- Assurer la coordination des projets municipaux et des demandes de subventions;
- Coordonner la gestion des contrats municipaux, gérer les programmes d'aide financière et les redditions de comptes;
- Participer et collaborer à la mise en place et à la réalisation de nombreux projets pour la municipalité;
- Assurer et développer une bonne communication entre le Conseil municipal, les comités du conseil, le personnel, les organismes de la communauté et les citoyens;
- Recevoir et gérer les demandes et les plaintes des citoyens;
- Réaliser toutes autres tâches pertinentes demandées par le Conseil municipal.

EXIGENCES

- Diplôme d'études collégiales (DEC) comptabilité et/ou gestion ou toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugée équivalente;
- Expérience pertinente dans un emploi similaire;
- Excellente maîtrise du français, à l'oral et à l'écrit et habiletés en rédaction de textes et communication;
- Bonne maîtrise de l'informatique et de la Suite Office;
- La connaissance du logiciel de PG serait un atout.

PROFIL RECHERCHÉ

- Faire preuve d'intégrité, de leadership mobilisateur et être doué pour les communications et les relations interpersonnelles;
- Faire preuve de diplomatie, d'un bon jugement et d'un esprit d'analyse développé;
- Avoir un bon sens de l'organisation et rigueur dans les tâches à accomplir;
- Avoir une expertise en gestion de projets;
- Travailler avec une approche axée sur le service à la clientèle.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Entrée en fonction : Automne 2024;
- Durée du poste : Permanent, temps plein à raison d'environ 35 heures par semaine;
- Salaire à discuter, selon expérience;
- Plusieurs avantages sociaux très concurrentiels selon la politique en vigueur.

**Pour postuler, veuillez envoyer votre curriculum vitae et une lettre de
présentation au plus tard le 30 août 2024, 16 h aux coordonnées suivantes :**

**Madame Lucie Roger, Directrice générale, greffière & trésorière par intérim
282, Principale, Saint-Cyrille-de-Lessard (Québec) G0R 2W0
Courriel : dg@st-cyrille-de-lessard.ca**

Bien que toutes les candidatures soient analysées avec attention, nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue. Nous vous remercions de l'intérêt manifesté. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

0256H2924_2

Offres d'emploi

LE CARNET ESTIVAL 2024



Consultez la version web sur
tourisme.leplacoteux.com

*Vous pouvez aussi trouver
la version papier dans
notre édition du 17 juin*



Crédit photo : Nicolas Gagnon

Le gouvernement du Canada réitère son engagement envers les SADC-CAE

Le Centre d'aide aux entreprises (CAE) Montmagny-L'Islet souligne l'annonce effectuée par Soraya Martinez Ferrada, ministre du Tourisme et ministre responsable de Développement économique Canada (DEC) pour les régions du Québec lors du 20^e congrès annuel du Réseau des SADC et CAE, dévoilant les nouvelles ententes de contribution de cinq ans entre DEC, le Réseau, et les 57 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et les dix CAE du Québec.

Des investissements totaux de 245 M\$ permettront d'assurer le fonctionnement des SADC, des CAE et de leur réseau, en plus d'assurer la livraison équitable des principales lignes d'affaires, soit le développement économique local, ainsi que l'accompagnement et le financement aux entrepreneurs dans les milieux ruraux et semi-urbains du Québec.

Plus précisément en Chaudière-Appalaches, les CAE de Montmagny-L'Islet et de Beauce-Chaudière, ainsi que les SADC de l'Amiante, de Bellechasse-Etchemins et de Lotbinière pourront compter sur des investissements de 15,8 M\$. Les SADC et CAE renforceront également leurs interventions locales, notamment en accentuant leurs actions pour répondre aux enjeux économiques actuels des entrepreneurs.

Des investissements ciblés

Ce nouvel accord conclu avec le gouvernement du Canada permettra aux SADC et CAE de créer de nouveaux produits financiers pour aider les entrepreneurs à répondre à leurs enjeux économiques prioritaires, tels que la transition verte et numérique, ainsi qu'aux défis liés au transfert d'entreprise et à l'entrepreneuriat jeunesse. Ces investissements représentent 600 000 \$ pour chacune des SADC et CAE de la région.

Notons que ces fonds proviennent des remboursements des entrepreneurs ayant bénéficié de prêts via le Fonds d'aide et de relance régionale — un fonds mis en place en 2020 par le gouvernement du Canada en réponse aux défis reliés à la crise sanitaire.

Renforcer les interventions locales

Toujours à partir des retours du Fonds d'aide et de relance régionale, une enveloppe de 28 M\$ a été allouée. Pour Montmagny-L'Islet, le CAE aura accès à des fonds supplémentaires de 335 000 \$ pour accentuer ses interventions en développement économique local et en aide technique aux entrepreneurs. Une enveloppe sera aussi allouée au Réseau afin de renforcer son rôle-conseil, et d'offrir plus de services aux 67 SADC et CAE, notamment par l'embauche de nouvelles ressources partagées, et par un appui accru dans l'optimisation de leurs processus d'affaires.

Quelques impacts des SADC et CAE

Selon une étude réalisée par Aviseo Conseil pour la période 2019 à 2023, les SADC et CAE ont engendré une augmentation du PIB réel du Québec de 458 M\$, dont 85 M\$ découlent d'investissements en prêts, et 273 M\$ sont générés par l'augmentation du taux de survie après cinq ans des entreprises accompagnées par les SADC et CAE.

Source : CAE Montmagny-L'Islet

La Pocatière AVIS

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 3-2024

AVIS est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par le soussigné, M^e Bastien Gaudet, greffier de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors de la séance ordinaire du 3 juin 2024, le conseil municipal de la Ville de La Pocatière a adopté le règlement numéro 3-2024 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'augmenter le nombre de logements maximum autorisé dans la zone Rc21;
- QUE le règlement numéro 3-2024 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 26 juin 2024;
- QUE le règlement numéro 3-2024 est entré en vigueur le 26 juin 2024, suite à la délivrance du certificat de conformité par M^{me} Catherine Langlois, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Kamouraska;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière sur les heures d'ouverture du bureau municipal, ainsi que sur le site Internet de la Ville par l'hyperlien inséré au présent avis public.

Donné à La Pocatière ce 11 juillet 2024.

Bastien Gaudet
Greffier

2021 VOLKSWAGEN
JETTA CONFORTLINE

77 93\$
/sem.
taxes en sus
9,69%
sur 84 mois



Automatique, air climatisé,
groupe électrique, AM/FM/MP3,
Bluetooth, sièges av. chauffants,
caméra de recul. #1-0957

43 000 KM

20 500\$

2021 MAZDA3
GS

87 37\$
/sem.
taxes en sus
9,69%
sur 84 mois



Automatique, air climatisé, AM/
FM/MP3, Bluetooth, groupe
électrique, sièges av. chauffants,
caméra de recul. #1-0961

10 522 KM

22 995\$

2022 NISSAN SENTRA
SV

85 50\$
/sem.
taxes en sus
9,69%
sur 84 mois



CVT, air climatisé, AM/FM/MP3,
Bluetooth, groupe électrique,
sièges av. chauffants, caméra de
recul. #1-0963

16 797 KM

22 500\$

2018 HONDA CIVIC
SEDAN LX

72,26\$
/sem.
taxes en sus
8,99%
sur 84 mois



Manuelle, air climatisé, AM/
FM/MP3, Bluetooth, sièges av.
chauffants, cam. de recul,
sièges baquets. #S7598B

118 186 KM

16 995\$

2021 HONDA CR-V
SPORT 4WD

111 40\$
/sem.
taxes en sus
8,99%
sur 84 mois



CVT, tout équipé, air clim., AM/
FM/MP3, Bluetooth, sièges av.
chauf., cam. de recul, vitres
teintées, toit ouvrant.
#1-0982

56 798 KM

29 995\$

2020 HONDA CR-V
AWD

98 73\$
/sem.
taxes en sus
8,99%
sur 84 mois



Automatique, tout équipé,
air climatisé, AM/FM/MP3,
Bluetooth, cuir, sièges chauff.,
vitres teintées, toit ouvrant,
caméra de recul. #S7670A

52 205 KM

29 995\$

2020 MAZDA MX-5 RF
GT CONVERTIBLE

122 50\$
/sem.
taxes en sus
8,99%
sur 96 mois



Automatique, tout équipé,
air climatisé, AM/FM/MP3,
cuir, sièges avant chauffants,
Navigation, Audio Bose, toit
rigide. #Z7427A

25 990 KM

32 995\$

2017 HONDA CR-V
EX-L AWD

93 32\$
/sem.
taxes en sus
9,99%
sur 60 mois



CVT, tout équipé, air clim., AM/
FM/MP3, Bluetooth, sièges
chauffants, cam. de recul, vitres
teintées, toit ouvrant, caméra de
recul. #K7511B

171 219 KM

18 995\$

2017 HONDA RIDGELINE
TOURING AWD

159 29\$
/sem.
taxes en sus
9,99%
sur 60 mois



Automatique, tout équipé,
air climatisé, AM/FM/CD/
MP3, Bluetooth, cuir, sièges
chauffants, toit ouvrant, vitres
teintées, cam. de recul. #K7579B

97 797 KM

32 495\$

2019 MITSUBISHI
OUTLANDER PHEV
SE-AWC

87 37\$
/sem.
taxes en sus
9,69%
sur 84 mois



Automatique, tout équipé,
air climatisé, AM/FM/MP3,
Bluetooth, sièges av. chauffants,
vitres teintées, caméra de recul.
#L7351B

83 500 KM

22 995\$

2021 HONDA CIVIC
SDN LX

76 02\$
/sem.
taxes en sus
8,99%
sur 84 mois



CVT, air climatisé, AM/FM/MP3,
Bluetooth, rég. de vitesse, sièges
av. chauff., sièges baquets,
caméra de recul. #1-1018

53 145 KM

19 995\$

2016 HONDA CR-V
SE AWD

114 29\$
/sem.
taxes en sus
9,99%
sur 48 mois



CVT, tout équipé, air clim., AM/
FM/CD/MP3, Bluetooth, sièges
av. chauffants, sièges baquets,
cam. de recul, vitres teintées.
#S7602A

121 838 KM

19 495\$

2014 KIA RONDO
LX



Auto., air climatisé, AM/FM/CD/
MP3, Bluetooth, groupe électr.,
sièges av. chauffants, sièges
baquets. # G7323A

206 968 KM

5 995\$

2011 JEEP WRANGLER
UNLIMITED SAHARA
4X4



Manuelle, air climatisé, AM/FM/
CD/MP3, groupe électrique,
sièges baquets, vitres teintées.
#Z7548B

141 269 KM

16 500\$

2007 HONDA FIT
LX



Manuelle, air climatisé, groupe
électrique, AM/FM/CD, sièges
baquets. #E7616B

143 671 KM

4 995\$

2013 HONDA
CROSSTOUR EX-L
4X4



Automatique, tout équipé, air
climatisé, AM/FM/CD/MP3,
Bluetooth, cuir, sièges av.
chauffants, toit ouvrant, caméra
de recul. #11015A

80 281 KM

15 995\$

095812924

Rivière-du-Loup
Honda

240, rue Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup 418 862-6631



MICHAËL GAUTHIER
Propriétaire
418 860-9919



PIERRE CARRIER
Conseiller certifié
418 867-3769



JÉRÔME ST-LOUIS
Conseiller certifié
418 566-9814



OLIVIER OUELLET
Conseiller certifié
418 551-5579



GUY DESROSIERS
Conseiller certifié
418 714-0752



VALÉRIE CHOUINARD
Directrice des
services financier



HONDA

www.rivieredulouphonda.com